

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL

et du Vignoble Neuchâtelois

Téléphone 207

Chèques postaux IV, 178

ABONNEMENTS
 1 an 6 mois 3 mois 1 mois
 Franco domicile 15.— 7.50 3.75 1.30
 Etranger . . . 46.— 23.— 11.50 4.—
 On s'abonne à toute époque.
 Abonnements-Poste, 20 centimes en sus.
 Changement d'adresse, 50 centimes.
 Bureau: Temple-Neuf, N° 1

ORGANE GÉNÉRAL DE PUBLICITÉ ET JOURNAL QUOTIDIEN

pour le chef-lieu, le canton de Neuchâtel et les contrées avoisinantes

PARAIT TOUS LES JOURS, EXCEPTÉ LE DIMANCHE

Les annonces sont reçues jusqu'à 14 h. (grandes annonces jusqu'à 9 h.) pour le numéro du lendemain, le vendredi jusqu'à 17 h. pour le numéro du lundi

ANNONCES Prix de la ligne corps 7 sur son espace.
 Du Canton, 20 c. Prix minim. d'une annonce 75 c. Avis mort. 25 c.; tardifs 50 c.
 Réclames 75 c., min. 3.75.
 Suisse, 30 c., le samedi 35 c. Avis mortuaires 35 c., min. 5.—. Réclames 1.—, min. 5.—.
 Etranger, 40 c., le samedi 45 c. Avis mortuaires 45 c., min. 6.—. Réclames 1.25, min. 6.25. Demander le tarif complet.

IMMEUBLES

A vendre à Pesoux, jolie propriété
 moderne, six chambres, chambre de bains, grand jardin, magnifique situation.
 Demander l'adresse au N° 667 au bureau de la Feuille d'Avis.

PESEUX

A vendre aux abords de la route de Neuchâtel, environ 450 m² de terrain à bâtir, à un prix très avantageux. Conduite d'eau et gaz à la limite du terrain.
 S'adresser à l'Hôtel du Village, à Pesoux.

A vendre près de Berrières, dans belle situation,

maison de rapport

et d'agrément, trois logements de quatre chambres et un logement de trois chambres, jardin 1000 m². Proximité du tram.
 S'adresser à l'AGENCE ROMANDE, Place Pury No 1, Neuchâtel.

A vendre, dans village industriel du Val-de-Travers, un

immeuble

lucratif avec commerce d'épicerie, mercerie, vins, etc., le tout de bon rapport. Jardin d'agrément et potager.
 Pour renseignements, s'adresser à Me J. Barrolet, avocat, Neuchâtel.

A vendre pour cause de cessation de commerce, dans une localité importante du Val-de-Ruz, sur la ligne du tram, un

immeuble

comportant une maison d'habitation de deux logements et une maison d'habitation avec atelier et un petit rural. Terrain de déchargement de 1100 m². La vente pourra se faire en un lot ou en deux. S'adresser au notaire Abram Seguel, à Cernier.

A VENDRE

Machine à écrire

à l'état de neuf, à vendre. Bas prix. S'adresser Quai Suchard N° 4.

POUR CAUSE DE DÉPART

à vendre: zither concert, mandoline; lits très propres, canapés, tables, chaises, lavabo, poêle (brûlant tout combustible), à trois trous, grande bonneterie cuivre, ainsi que différents articles de ménage. S'adresser Paros 63 a, 3me, à gauche.

Boucheries - Charcuteries

BELL

Saindoux fondu garanti pur
 Au détail, le demi-kilo, Fr. 1.45
 Par seau, 1.40

Graisse mélangée excellente pour friture
 Au détail, le demi-kilo, Fr. 1.10
 Par seau, 1.05

PRIX SPÉCIAUX pour Hôtels, Pensions, Revendeurs

BELL S. A.

BEAU CHOIX DE CARTES DE VISITE à l'imprimerie de ce journal

POUR UN

Tapis d'Orient

A TRÈS BAS PRIX

Allez: Orangerie, 8 — Neuchâtel

vous y trouverez des tapis Indiens 90x45 à 12 et 14 fr.; 122x65 à 27 fr.; 290x190 à 190 fr.; 285x335 à 220 fr.; Smyrne 360x250 à 350 fr.; 290x180 à 245 fr.; 285x205 à 270 fr., etc., descentes à 50 et 55 fr.; Belouchistan de 40 à 100 fr.

Pour: Salles à manger - Salons

Fumoirs

Kirman, Bouchara, Heriz, Tabriz, Mushabad, Teheran, Meshed, etc., à des prix exceptionnels.

Mme A. BURG.

Epicerie Ch. PETITPIERRE

Conserves de légumes: Pois - Haricots - Epinards - Pois et Carottes - Asperges - Chanterelles - Lentilles et haricots à la sauce cassoulet

Timbres - poste

grand choix, prix avantageux. Occasions de la semaine: Bavière 1920 (Freistaat) 5 Pl. à M. 20.—, la série complète de 22 timbres, neufs, 1 fr. 25. Pologne 1918, 5, 10, 25, 50 Fan. (surcharge), la série complète de 4 timbres, neufs, 70 c. Envois contre remboursement ou s'adresser à E. Schnitzler-Chocquet Marchand de timbres-poste Vuuseyon - Gorges 8

Bon violon

entier, à vendre ou à échanger contre un divan en bon état. — Adresse: Antouiozino, Landrot.

Machine à coudre

Fort machine Singer, à l'état de neuf, modèle pour tailleur. S'adresser Ecluse 28, 1er. Téléphone 5.58.

A vendre une belle

chienne

de race. Poudrières 51.

A vendre, 70 fr.,

réchaud

avec cuillère et réservoir d'eau. S'adresser à F. Gross, appareilleur, Place des Halles.

Chaudière-bains

Buanderies en tous genres.

DREBANDIER S. A.

Neuchâtel, Téléph. 7.29

Avantageux et bon

Fraises au naturel

sucrées de Lunzbourg Fr. 2.40 la boîte d'un litre — 1.35 — 1/2 — ZIMMERMANN S. A.

un commerce

de détail, branche textile, bonnet, etc., sujet à grand développement. — Magasin sur rue principale avec deux grandes devantures. Capital nécessaire 10,000 à 12,000 fr. pour reprise des marchandises au prix de facture. Faire offre Case postale 6611, Neuchâtel.

Fleurs

Fleurs du Midi, bouquets, couronnes, chez Paul Baudin, Jardinier, Poudrières 29.

Pour fiancés

A vendre à de favorables conditions: un beau lit à deux places, orné animal, un lavabo marbre et glace, table de nuit, un divan moquette moderne, une commode, une table à rallonge, une sellette, une paire de descentes de lit. — En bloc ou séparément. S'adresser à F. Beck, Grand'Rue 29, Pesoux.

Poulets de Bresse

fr. 2.80 la livre

Poules à bouillir

Canards - Pigeons

Belles SARCELLES de fr. 3.50 à fr. 4.50 p.

Grives fr. 0.90 pièce

Saumon au détail

Belles BONDELLES

Cabillaud - Colin

Soles d'Ostende

Morne au sel

Harengs { sautés 15 c. fumés 20 c.

Oeufs - Yoghourt Brie - Camembert et Roquefort français Au Magasin de Comestibles Seinet Fils 6-8, rue des Epaveurs Téléphone 74

L'affluence

de notre honorable clientèle est toujours très grande pour notre

Vente de Blanc

Celle-ci prouve que les grands avantages que nous offrons sont très appréciés.

Profitez de compléter vos trousseaux

VOIR NOS 5 VITRINES

JULES BLOCH

Soldes et Occasions Neuchâtel

Succursales: La Chaux-de-Fonds, Fleurier, Couvet

La Fabrique de Meubles BACHMANN & C^{ie} TRAVERS

créé constamment de nouveaux modèles qu'elle vend aux grands magasins de meubles dans la Suisse entière.

En conséquence les fiancés de la région ont tout intérêt à visiter nos magasins et à demander nos catalogues.

Sœurs Herzog

Angle Rues Seyon - Hôpital NEUCHÂTEL

SOIERIES

Dentelles nouveautés, pour garnitures de robes 5% timbres escompte neuchâtelois

De quoi avez-vous le plus besoin?

D'argent, bien sûr! Comment vous le procurer? — En améliorant votre vue.

L'Office d'Optique PERRET-PETER Epancheurs

corrige par des verres appropriés les défauts de conformation des yeux et procure à chacun une vue normale pour la distance comme pour le travail

Exécution minutieuse de toute ordonnance d'oculiste. — Examen de vue gratuit. — Service rapide de réparations

G^{de} CORDONNERIE Kurth

Aperçu de quelques prix de notre Vente après inventaire

Pour messieurs:	Pour dames:
Bottines, brun 19 ⁸⁰	Bottines, noir et brun, 15 ⁸⁰ 13 ⁸⁰
Bottines, noir 19 ⁸⁰ 15 ⁸⁰ 12 ⁸⁰	Richel. et brides noir et brun, 13 ⁸⁰ 11 ⁸⁰
Bottines de sport 19 ⁸⁰	Brides, N° 35-37 6 ⁸⁰
Souliers de travail 15 ⁸⁰	Pantoufles, souliers pour enfants

Riche choix dans tous les articles
 Profitez! Profitez! Profitez!

Neuchâtel, Place de l'Hôtel de Ville

La meilleure des

Pâtes aux œufs

est sans contredit la marque «Trois enfants»

Quatre formes différentes: Nouilles Cornes Macaronis-Spaghetti

Magasin L. Porret

Escompte 5% en timbres S. E. N. J.

Le bréviaire de la femme

Tel est le titre de la précieuse petite brochure, par laquelle une femme d'esprit vous dévoile ses secrets de beauté. Ce petit chef-d'œuvre vous est offert à titre gracieux et pour vous le procurer il suffit d'en faire la demande à

M. JULES MASSON LAUSANNE

Fort char

tout neuf, 16 lignes, avec pont et échelle, à vendre.

Demander l'adresse du N° 544 au bureau de la Feuille d'Avis.

AVIS DIVERS

Marcel Wenker

RUE DU COQ-D'INDE 8

se recommande pour

Accordage de pianos et d'accordéons

Même adresse: Orchestre pour bals et soirées

Danse Gymnastique Escrime Callisthénie

Cours et leçons particulières à l'Institut Gerster Evole 31a. De nouveaux élèves sont reçus en tout temps

Aula de l'Université

Lundi 4 février à 20 h. 15

Conférence publique et gratuite

avec projections en couleurs donnée sous les auspices de la Société suisse des Commerçants par M. L. ZINTGRAFF membre h. H. C.

Sujet: A travers les Pyrénées

La galerie est réservée aux membres.

Photographie CAERNE 3 L^{re} Bourquin, Colombier Tél. 41

Agrandissements, portraits, groupes: noces, familles, sociétés, APPAREILS, Fournitures et Travaux pour amateurs.

Local de la Croix Bleue

DIMANCHE 3 FÉVRIER 1924 à 8 h. du soir

Soirée musicale et littéraire

organisée par la Fanfare de la Croix-Bleue

An programme: Musique. — Solo de flûte par M. Barbezat.

Duvoisin l'indispensable

Comédie inédite en 2 actes de M. A. Marti

Entrée fr. — 95

Billet à l'avance chez Mlles MAIRE, Fbg de l'Hôpital No 1.

Vente de Blanc

Examinez et comparez

car **MALGRÉ TOUT**, c'est encore dans la maison de spécialités

V. MICHELOUD

que vous trouverez votre intérêt. Vous pourrez acheter de confiance, il y a du choix, de la bonne marchandise et bon marché

UN PETIT APERÇU:

Essuie-mains coton, le mètre	95 c.	75 c.	45 c.		
Essuie-mains mi-fil et pur fil, le mètre	1.95	1.60	1.45	95 c.	
Essuie-services { coton le mètre 1.80 1.65 1.45 mi-fil et pur fil				95 c.	55 c.
Bazins p ^r duvet; 135 cm., le m. dep.	1.95	150 cm., le m., dep.	2.75		
Damassés p ^r duvet; dessins modernes 135 et 160 cm.			2.75		
Toile p ^r draps double chaîne 175 et 180 cm., le mètre	4.50	3.90	3.50	2.90	2.45
Toile p ^r draps mi-fil 180 cm., qualité extra-forte, le m.	4.90				3.90
Linges de toilette éponge, tous les genres, de	3.90				85 c.
Linges de toilette nid d'abeilles, de	2.60				65 c.
Serviettes de table immense assortiment de	2.80				55 c.
Nappage mi fil, 180 cm., belle qualité le mètre					3.90

Lingerie de dames et de messieurs, choix considérable. Les articles de qualités inférieures sont exclus

V. Micheloud, Neuchâtel

TEMPLE-NEUF

AVIS

Toute demande d'adresse d'une annonce doit être accompagnée d'un timbre-poste...

Chambre meublée, Ecluse 43, 2me. à gnucho. Belle chambre, au soleil, avec pension...

On cherche place pour JEUNE FILLE de 17 ans pour aider aux travaux de ménage...

Demandes à acheter Commerçant achèterait bon commerce Offres détaillées sous chiffres U 3978 U à Publicitas, Bienne.

Monsieur sérieux (Suisse allemand) cherche pour conversation française les dimanches, monsieur ou demoiselle sérieux...

SOCIÉTÉ DE BANQUE SUISSE NEUCHÂTEL Entrées: Faubourg de l'Hôpital 8 Place Alexis Marie Piaget

Demandes à louer une villa ou propriété d'un mois onze chambres, avec jardin, en vue d'installer une pension.

PLACES On cherche une jeune fille de 16-17 ans comme VOLONTAIRE pour garder un enfant.

AVIS DIVERS LEÇONS D'ANGLAIS Miss Rickwood a repris ses leçons. S'adresser p' renseignements, Place Piaget 7, 3me.

Les familles Emile RÉS-LI, à La Chaux-de-Fonds, Bernard RÉS-LI - CRIVELLI, à Neuchâtel, et Mademoiselle Julie RÉS-LI, à Peseux...

Nous délivrons actuellement des Obligations de Caisse 5% à 3, 4 ou 5 ans

LOGEMENTS A louer au faubourg de l'Hôpital appartement de six pièces et dépendances...

ON CHERCHE à louer, ou éventuellement à acheter, un bon CAFE à Neuchâtel ou environs.

On cherche une jeune fille, propre et active, pour aider aux travaux de ménage.

LA BRASSERIE MULLER à Neuchâtel se recommande pour tout TRANSPORT par camions-automobiles

Les enfants et petits-enfants de feu Monsieur le Dr GUILLAUME, touchés des nombreuses marques de sympathie...

Nous ouvrons des Livrets de dépôts productifs d'intérêts au taux de 4% ; versement maximum fr. 10,000.— par livret.

A louer à Boudry Logement rez-de-chaussée, au soleil, deux pièces et cuisine, le tout rouls à neuf...

Monsieur rangé cherche chambre meublée au soleil; de préférence entre Neuchâtel et Sorbères.

CUISINIÈRE propre et active; bons gages. S'adresser à Mme Galland, Hôtel de la Gare, Avenir.

OFFICE ÉLECTROTECHNIQUE INSTALLATIONS ÉLECTRIQUES CHARGE, CONTROL, RÉVISION ET GARDE D'ACCUMULATEURS

Le célèbre comique, est étonnant de verve et de fantaisie. Les plus moroses se dérident...

Tournées Ch. BARET THÉÂTRE DE NEUCHÂTEL Mardi 5 février 1924 Rideau 20 h. 15

Peseux Dame d'un certain âge, aimant la tranquillité, demande à louer pour le 24 septembre...

bonne d'enfants ou femme de chambre dans une honnête famille, où elle pourrait se perfectionner...

jeune fille de 18-20 ans, aimant les enfants, pouvant coudre et s'occuper de travaux faciles...

APOLLO UN PROGRAMME SELECT! PATERNITÉ

Le talisman de Grand'mère la meilleure, la plus humoristique, la plus extraordinaire réalisation de « LUI »...

TEMPLE DU BAS - NEUCHÂTEL 88me CONCERT de la Société Chorale

OFFRES Jeune personne honnête et fidèle, cherche une place de bonne d'enfants ou femme de chambre...

PLACE dans famille simple où elle aurait l'occasion d'apprendre la langue française.

EMPLOIS DIVERS La gérance d'un magasin d'articles fins pour dames serait confiée à une personne distinguée...

KINETO Très intéressant documentaire Dès vendredi: Calvaire d'amour

Comédie en 5 actes

PROGRAMME: LES SAISONS oratorio de Jos. HAYDN pour soli, chœurs et orchestre

Appartement meublé deux ou trois chambres, à louer dans maison au bord du lac.

ON CHERCHE pour le 1er mai, pour deux jeunes catéchumènes, travailleurs et propres...

Boulangier capable et ambitieux cherche place. Alex. Schaffer, Sinnerling, près Veulchen/Berne.

EN RESPIRANT avec une PASTILLE VALDA EN BOUCHE vous vous préserverez du FROID, de l'HUMIDITÉ, des MICROBES

ON CHERCHE pour une jeune fille, entrant à l'école de commerce au printemps, pension dans bonne famille...

AVIS MÉDICAUX Le Docteur Edmond de Reynier vaccinera chez lui

A LOUER pour le 24 mars: A Peseux, rue principale, trois pièces et dépendances.

ON CHERCHE pour le 1er mai, pour deux jeunes catéchumènes, travailleurs et propres...

Apprentissages JEUNE HOMME Suisse allemand, âgé de 16 ans, ayant suivi cinq ans l'école secondaire...

LES VÉRITABLES PASTILLES VALDA vendues seulement EN BOITES de 1 fr. 75 portant le nom VALDA

ON CHERCHE pour une jeune fille, entrant à l'école de commerce au printemps, pension dans bonne famille...

ON CHERCHE pour une jeune fille, entrant à l'école de commerce au printemps, pension dans bonne famille...

CHAMBRES Jolie chambre meublée, indépendante, Seyon 9, 2me. à dr.

Jeune fille de 18 ans, de bonne famille, ayant quelques connaissances de la langue française...

Apprentissages JEUNE HOMME Suisse allemand, âgé de 16 ans, ayant suivi cinq ans l'école secondaire...

LES VÉRITABLES PASTILLES VALDA vendues seulement EN BOITES de 1 fr. 75 portant le nom VALDA

ON CHERCHE pour une jeune fille, entrant à l'école de commerce au printemps, pension dans bonne famille...

ON CHERCHE pour une jeune fille, entrant à l'école de commerce au printemps, pension dans bonne famille...

FEUILLETON DE LA FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL CYRANO DE BERGERAC PAR Lucien PENJEAN L'homme par qui de Bruynes avait fait suivre les ravisseurs d'Iryse devait lui faire connaître, le matin même, le résultat de sa filature.

Quelques minutes plus tard, le père d'Iryse se faisait ouvrir de nouveau la porte de l'hôtel de Bruynes et adressait, appuyée d'une autre pistole, la même recommandation au portier du marquis.

Mais cette idée, pourtant heureuse, ne parut pas sourire outre mesure au duc de Valombre. Il haussa les épaules avec une grimace d'amère incrédulité.

Et il connaissait tout autant le cardinal, qui n'aurait rien de plus pressé, même et surtout si on lui recommandait le secret, que d'aller faire part de la chose à son royal protégé.

Le père d'Iryse haussa les épaules et lut avidement ce qui suit: « Mon cher duc, > Excusez-moi de ne pas venir moi-même...

A cette lecture, le duc poussa un énorme soupir de soulagement et passa le vélin à son ami. — Eh bien! le voilà tranquille maintenant!

**DEMANDEZ
NOTRE CATALOGUE
SPÉCIAL DE**

BLANC

**QUI VOUS DONNERA
UN APERÇU DE NO-
TRE CHOIX ET DE
NOS PRIX**

WIRTHLIN & C^{ie}
PLACE DES HALLES 6 — TÉLÉPH. 5.83

Vous obtenez en peu de temps, de **MAGNIFIQUE ET
BEAUX CHEVEUX** par le renommé

"Sang de Bouleau"

(Marque déposée)

Véritable sève de bouleau des Alpes avec arnica sans alcool, ni essence. Des milliers d'attestations et de commandes supplémentaires, ainsi que des médecins. La chute des cheveux, pellicules, calvitie, l'appauvrissement du cuir chevelu sont combattus avec un succès infaillible. Grand flacon Fr. 3.75. Crème de sang de bouleau pour les cuir chevelus secs, le pot Fr. 3.— et Fr. 5.—. Shampoing de bouleau 30 c. Savon toilette à l'arnica Fr. 1.20. En vente : Centrale des Herbes des Alpes au St-Gothard, Faldö.

**ACHETEZ
VOS CHARBONS MAINTENANT
CHEZ**

**L.F. LAMBELET & C^{ie}
NEUCHÂTEL**

TÉLÉPHONE 1400

SPÉCIALITÉ:
COQUES ET ANTHRACITES PACAL

Charles Montandon
Rue du Seyon 5 a - NEUCHÂTEL - Téléph. 938

Eaux minérales

Henniez, Passug, Tarasp, Vichy, Vittel, Ems, Hunyadi, etc., etc., etc.

**LIQUEURS - SIROPS
PORTO - MADÈRE - MALAGA**

A. JEANRICHARD
Vins et Liqueurs
COLOMBIER - Téléphone 18

Eau-de-vie de fruits 2 fr., Marc du pays 2 fr. 30, Pruniaux 2 fr. 50, Malaga 1a 2.50, Vermouth 2.50, Mistella, Madère, Vins fins, etc. Rhum, Cognac ainsi que liqueurs douces; prix spéciaux par quantité. On livre par caisse ou en bonbonne. Verres à rendre.

Boucheries-Charcuteries

BELL

VEAU

la viande la meilleure marché

Poitrine	
Collet	
Jarret	le 1/2 kg., fr. 1.30
Gras d'épaule	
Sous l'épaule	
Epaule entière	» » 1.55
Epaule épaisse	» » 1.65
Côtelettes	
Cuissot, filet	» » 2.—
TÊTE BLANCHE, entière ou par demi, avec langue, cervelle, le 1/2 kg., fr. 1.—	
Pieds blanchis	» 60 c.

90 veaux en vente

Ménagères, profitez!

BELL S. A.

Notre

GRANDE VENTE FIN DE SAISON

bat son plein

**Hâtez-vous de venir vous rendre compte de
notre choix**

Chaussures de qualité

Nos grandes séries :

POUR ENFANTS	POUR DAMES	POUR MESSIEURS
Fr. 4.90	Fr. 3.50	Fr. 15.50
» 5.50	» 6.—	» 18.50
» 6.90	» 12.50	» 21.50
» 7.50	» 19.50	» 27.50
» 12.50	» 21.50	

TIMBRES ESCOMPTE S. E. N. & J.

Th. Fauconnet S. A.

Hôpital 11 Neuchâtel Trelle 5

Asthmatiques Bronchiteux :

Voici la cure qui vous guérira

Sous les Asthmatiques, les Catarrheux peuvent se rendre compte de souffrances qu'ils endurent. C'est un brusque réveil au milieu de la nuit, la respiration haletante, la poitrine comme dans un étou. Les bronches sifflent, la face est couverte de sueur, les lèvres sont violacées; le malade ne peut rester couché, il se lève et essaye de toutes les positions pour mieux respirer. L'oppression est accompagnée de quintes de toux et de nombreux crachats qui lui arrachent la poitrine.

Il faut pourtant que les Asthmatiques, les Bronchiteux sachent bien qu'il n'existe qu'un seul remède capable de les guérir une fois pour toutes : c'est le

Sirop des Vosges CAZÉ

Innombrables les personnes qui nous écrivent proclamant leur guérison. De La Ferté-Bernard (Sarthe), nous est parvenue la lettre suivante :

La Bronchite Asthmatique de ma mère date de 10 ans. Ses crises étaient fréquentes : ce n'était que toux, crachats, sifflement des bronches. Pour la soulager, nous avons essayé de tout. Elle était couchée trois jours sur sept. Le Sirop des Vosges Cazé fut son bienfaiteur et nous le donnons tous hautement. Grâce à lui, sa santé, sa gaieté revinrent. Maintenant, elle va, vient, fait ses courses, va au jardin en poussant sa brochette comme autrefois. Nos voisins en sont émerveillés. Nous n'avons qu'un regret : celui d'avoir connu si tard notre remède.

A. THOMAS, 41, rue Victor-Hugo.

Voilà qui montre bien la caractéristique du Sirop des Vosges Cazé : revivifier les poumons fatigués, les tonifier, les sortir de leur paresse, les rejoindre en portant la vie au centre du mal.

Nous ne saurions donc trop recommander aux Bronchiteux, aux Catarrheux, aux Asthmatiques de faire une cure avec le Sirop des Vosges Cazé.

Très rapidement la respiration reprendra son cours normal, les crachats diminueront, la toux cessera. Ils sentiront comme une vie nouvelle passer en eux, et par un traitement régulier et continu, ils pourront braver les rigueurs de l'hiver, les brouillards et traverser sans accroc cette terrible saison.

Qu'ils demandent à tous ceux qui ont employé le Sirop des Vosges Cazé, tous sont unanimes à proclamer son efficacité, car le Sirop des Vosges Cazé guérit, rendez-vous bien, il guérit; avec lui, l'asthmatique respirera à pleins poumons comme à vingt ans et le bronchiteux ne toussera plus.

Sirop des Vosges CAZÉ

Exigez dans toutes les Pharmacies.
Établissements R. Barberet S. A., 11-13, rue de la Navigation, Genève
Prix du flacon : fr. 4.25

Ameublements Guillo
Ecluse 23 — Téléph. 658

Meubles neufs et d'occasion

Achat — Vente — Echange
Maison fondée en 1895

Auto

Cause imprévue à vendre une Zedel, quatre places, 10-12 HP, type 1923, parfait état, ayant peu roulé. Adresser offres à Z. L. 642 au bureau de la Feuille d'avis.

10 % sur Guêtres de ville

en drap noir et gris-vert, pour messieurs, à fr. 6.60

**MAGASIN PÉTREMAND, MOULINS 1
Neuchâtel**

ENTREPRISE de GYPSERIE et PEINTURE

Albert Ardizio

CHAVANNES 8

Travail prompt et soigné. Prix modérés
SE RECOMMANDE.

CINEMA PALACE

Dès ce soir et pour 7 jours seulement

Un grand film policier qui fit courir tout Genève, Bâle et Zurich

SHERLOCK HOLMÈS

dans **L'Ombre qui a terrorisé Londres**

Interprétation impressionnante du célèbre John BARRYMORE. De l'action, de la vie, de la peur, de l'émotion, de l'amour dans une lutte formidable entre Sherlock Holmes, le grand détective et Moriarty, génie du mal, l'ombre qui a terrorisé Londres.

ACTUALITÉS MONDIALES — CINÉ JOURNAL SUISSE

LA PETITE PROVIDENCE

Comédie sentimentale

Tous les dimanches : Spectacle permanent dès 14 heures

» Mais que veux-tu?... il n'y a pas autre chose à faire pour le moment qu'à tuer le temps.

» Allons, viens faire des armes! »

Et, sans attendre sa réponse, le comte prit le bras de son hôte et l'entraîna vers sa salle d'exercice...

La question que s'était posée le duc ne manquait pas de justesse et pouvait à bon droit le laisser perplexe.

Où, pourquoi de Bruynes ne lui faisait-il pas savoir où se trouvait Iryse, et pourquoi ne faisait-il pas appel à son concours immédiat ?

Il y avait là, il le sentait instinctivement, quelque chose d'anormal, d'étrange... et l'explication qu'avait tentée de Guiche, pour le tranquilliser, n'était pas des plus convaincantes.

Pour nous, qui connaissons le véritable rôle joué par le marquis dans cette affaire, nous n'avons pas de peine à comprendre le motif de sa réserve.

Celle-ci lui était dictée par la plus élémentaire prudence.

Il savait qu'en se rendant à l'Auberge des Eperons-d'Or, même avec l'assistance du prévôt, de ses gardes et de ses archers, il allait se trouver face à face avec ses deux heureux adversaires, Cyrano de Bergerac et Le Bret.

Quels que fussent les atouts qu'il avait dans son jeu et dont il entendait se servir adroitement pour faire arrêter séance tenante les deux amis, il pouvait redouter qu'une phrase de justification, un mot de protestation de ceux-ci ne fit entrevoir la vérité au duc.

C'est ce qu'il voulait éviter à tout prix, en vue de la réussite de ses projets futurs.

Car nous avons vu que le bouillant marquis n'avait pas renoncé à ressaisir, un jour prochain, la jolie proie qui venait de lui échapper. C'était un orgueilleux, volontaire et obstiné, qui ne se résignait pas facilement à un échec

de son amour-propre, à une meurtrissure de sa vanité.

Il avait donc décidé de ne mettre le duc de Valombre en présence de sa fille qu'après l'incarcération de Cyrano et de son ami.

Le Châtelet, dans son esprit, devant être leur tombeau, il se chargeait, grâce aux puissantes influences dont il disposait, de faire le nécessaire, il serait désormais assuré de leur silence éternel.

Et il aurait la voie libre devant lui pour reprendre et mener à bien, cette fois, sa criminelle entreprise...

Et voilà pourquoi l'impatient père d'Iryse dut attendre encore deux longues, deux interminables heures avant d'avoir des nouvelles de la disparue.

Il essaya bien, pour détourner le cours de ses idées, de faire des armes avec le comte de Guiche, mais il brisa tant de lames dans l'espace de quelques minutes que son ami lui proposa un breilan.

Le jeu alla bien pendant quelques instants. Le duc, qui avait la tête ailleurs, perdit coup sur coup les cinq premières parties.

Il en était pour cinq cents écus.

Cette guigne n'était pas faite pour lui rendre sa bonne humeur.

— Allons, rattrape-toi, je te les rejoue en une seule fois! offrit le comte.

— Soit! mais c'est la dernière partie!

Le duc perdit encore.

— Mille écus! explosa-t-il, en jetant ses cartes à travers la pièce; cornebleu! si seulement ce damné marquis arrivait!

Et se levant en renversant son siège, il ajouta :

— Ah! tiens, j'étouffe... Laisse-moi aller prendre l'air dans ton parc!

De Guiche le laissa sortir.

Alors, de Valombre se mit à arpenter les allées d'un pas rapide, saccadé... tantôt gesticulant, grondant et jurant... et tantôt s'arrêtant brusquement pour écraser avec rage quelque insecte ou quelque brindille.

Il y avait plus d'une heure qu'il se livrait à cet inquiétant manège, quand un son de cloche le cloua sur place.

Il tendit l'oreille et perçut un bruit de voix. Un rayon d'espoir traversa son esprit. Il se précipita vers l'entrée de l'hôtel.

De Bruynes! haleta-t-il en reconnaissant le marquis, enfin, vous voilà!... eh bien?

— Je viens vous prendre pour aller chercher Mlle de Valombre... Tout est fait... Vous n'avez plus qu'à l'emmenez!

A ces mots, le duc ouvrit les bras, leva les yeux au ciel et aspira l'air à pleins poumons, comme un noyé qui revient à la vie.

— Ah! merci, mon ami... merci... Mais eux... eux... les misérables qui me l'ont enlevée?

— Ils sont au Châtelet.

— Et ils n'en sortiront que pour aller au gibet... j'en réponds!

— A moins qu'ils n'en sortent pas vivants!

— Vite, à cheval!

— Inutile!... J'ai ma voiture.

— Alors, en route!

Et les traits du duc de Valombre s'épanouirent à la pensée de la prochaine fête royale où il allait — ô triomphe! — pouvoir présenter sa fille enfin retrouvée.

XVI

Minutes d'angoisse

Avant de rendre son épée au prévôt et de se laisser emmener par les gardes, Cyrano avait échangé un coup d'œil avec Rascafer.

Celui-ci, comprenant la recommandation ta-

cite qui lui était faite, s'était aussitôt éclipsé par la porte du fond.

— Entendu!... saisi! acquiesça-t-il en lui-même, on se défile... on se gare... on ne se laissera pas arrêter!

» Je reste libre pour me mettre à la disposition de Mme Bernerette et de sa fille... et pour les défendre au besoin.

» Mon témoignage et mon bras peuvent leur être utiles... Trop heureux de les servir, après avoir contribué à leur faire tant de mal!

» Monsieur de Cyrano, vous pouvez compter sur moi... Je serai, corps et âme, leur fidèle et dévoué chien de garde!

Tout en monologuant ainsi, Rascafer errait, un peu au hasard, à travers les couloirs de l'auberge.

Que faire, en effet?

Le prévôt et ses acolytes, venus pour capturer les deux vaillants gentilshommes, n'avaient pas pris garde à lui.

Mais sa subite disparition avait pu leur donner l'éveil.

Rester dans l'intérieur de l'établissement, c'était donc s'exposer à être appréhendé, au cas où l'arrestation des deux jeunes gens serait, ce qui était fort possible, suivie de perquisition.

Quand à sortir, c'était se jeter dans la gueule du loup, représentée, en la circonstance, par la force armée et par la populace, défavorablement impressionnée par l'arrivée du prévôt.

Les archers et la foule ne manqueraient pas, en effet, de le reconnaître pour celui qui conduisait la voiture tout à l'heure et qui aidait, rapière au poing, Cyrano et Le Bret à se frayer un passage.

Très indécis sur le meilleur parti à prendre, Rascafer s'arrêta dans un coin sombre, juste derrière une porte qui donnait sur la cour.

De là, il pouvait tout ensemble voir, par une

sorte de judas, ce qui se passait dans cette dernière et entendre les bruits du dehors.

Aux clameurs qui lui parvinrent, il comprit que les deux badauds, entièrement revenue à ses premiers sentiments, saluait de vivats enthousiastes la réapparition, dans la rue, du grand-maître du Châtelet et conspuait vigoureusement ses prisonniers.

— Tas de brutes et d'imbéciles! proféra Rascafer, tourmentant furieusement la garde de son épée.

L'instant d'après, un autre bruit, plus rapproché celui-là, frappa ses oreilles.

Il regarda par l'ouverture de l'huis et vit les deux battants de la grande porte de la cour tourner sur leurs gonds et livrer passage au prévôt, accompagné du marquis de Bruynes, du vicomte de Chambry et d'un troisième individu à l'allure fuyante, qui se glissait plutôt qu'il ne marchait derrière eux, et dont la vue lui fit faire un soubresaut.

— L'enfer me grille! articula-t-il entre ses dents, est-ce que, par hasard, ce serait lui ?

Il essaya de voir les traits de celui qu'il croyait reconnaître, mais ce dernier, outre qu'il portait son chapeau soigneusement rabattu sur ses yeux, se tenait tourné du côté opposé.

— C'est bien là votre landau, marquis? demanda le puissant et redouté Louis Séguier, en montrant à de Bruynes le véhicule qui était resté attelé au milieu de la cour.

— Oui, Monsieur le prévôt... c'est bien la voiture qui m'a été volée cette nuit par ces mal-faiteurs.

— Bien... Il suffit que j'aie constaté sa présence ici. Si vous voulez en reprendre possession, à votre aise!... Avez-vous des gens pour la conduire?

J'ai là quelqu'un qui s'en chargera, répondit le marquis.

(A suivre.)

Du chant dans la famille (Dédié aux parents)

Si l'on se reporte à quelques dizaines d'années en arrière, on constate que dans la famille, on chantait davantage qu'aujourd'hui.

Et pourtant, l'on ne peut nier que des progrès considérables ont été réalisés dans le domaine de la musique vocale et instrumentale depuis l'époque où nos pères et nos grands-pères répétaient, en entraînant les voix enfantines, leurs airs favoris dans le cercle de famille.

Où trouver la raison de ce fait ? Autre temps, autres mœurs ! En cette époque, si la vie de famille était plus intense qu'aujourd'hui, c'est que nous n'y voyons pas les grandes fabriques retenant du matin au soir, rivés devant leurs machines, le père, quand ce n'est pas encore la mère de famille.

L'horlogerie dans nos montagnes, la fabrication d'outils dans nos vallées, d'autres menues industries étaient pratiquées au foyer familial; seuls quelques ateliers groupaient un ou deux apprentis et ouvriers de confiance.

C'était l'âge du « bon vieux temps », ce bon vieux temps qui ne connut pas le cinéma, les matches de football, les dancings et les automobiles.

L'on n'en était pas moins heureux pour autant, et l'on savait manifester son contentement et sa joie au travail en chantant.

Oui, on chantait dans la famille; on chantait dans l'atelier; on chantait dans les veillées; on chantait à la promenade. Ne mettait-on pas une certaine coquetterie à écrire — et avec quel soin ! — dans un carnet de poche, les textes des chansons en vogue à cette époque ?

Aujourd'hui, les conditions sociales sont tout autres: le chef de famille se rend à l'usine, au comptoir, à son bureau; il rentre le soir, fatigué d'une besogne qui ne l'intéresse peut-être pas toujours, mais que les nécessités de la vie lui imposent.

Dans sa famille, il a tout juste le temps de vaquer à quelques occupations du ménage; il voit ses enfants, mais néglige parfois de surveiller leurs travaux; il fait de la politique, et, s'il veut trouver quelques distractions, c'est trop souvent au cinéma qu'il les cherche.

Et les jeunes ! Les jeunes ! mais ils sont mûrs avant l'âge; à douze ans, ils sont de l'Espoir, de l'Union cadette ou des Eclairiers; ils pratiquent le football; ils suivent les leçons de gymnastique ou l'on esquisse déjà quelques pas de danse. On convoque souvent une assemblée et l'on organise une sortie. On dit: « Bonsoir papa, bonsoir maman, je m'en vais; j'ai mon petit club, tu comprends ! »

Oui, nous comprenons ! se disent les parents quelque peu songeurs ou mélancoliques.

Et si nous posons cette question: Parents, vos enfants chantent-ils à la maison ? et chantez-vous avec eux ?

Les réponses sont diverses: « Oh ! pense ! mon mari va tous les mardis à la répétition de chant; moi-même, je chante à la « Chorale »; ou bien: « Ma fille joue à ravir des sonnettes au piano; mon fils joue à la troisième position sur son violon; quant au chant, tous deux en feront un peu plus tard. »

Un peu trop tard, répondrons-nous, car remettre au lendemain ce qui est réalisable tout de suite, c'est compromettre souvent d'heureuses initiatives.

Hâtons-nous d'ajouter que les conditions d'existence, sans cesse modifiées, influencent constamment le goût musical et que le développement de la musique instrumentale atteint aujourd'hui toutes les classes sociales.

Il suffit que nous longions la rue pour que nous entendions, ici, les glissements des doigts sur l'ivoire du piano, là, le grincement de l'archet sur la corde tendue du violon; plus loin, les sons aigus de la flûte, le trémolo inégal du débutant mandoliniste, le son mal assuré du cornet à pistons, sans oublier les mélodées languoureuses et monotones de l'accordéon.

Une petite enquête a permis d'établir qu'en notre ville, le 38 % des élèves primaires âgés de dix à quatorze ans sont initiés à la technique d'instruments de musique divers. Cette constatation est assurément réjouissante, mais si l'on songe à la masse, à l'ensemble de la population, nous pensons que rien ne vaut la pratique du chant pour développer le goût musical chez l'enfant. En dépit même des déficits budgétaires, l'éducation a compris la nécessité de vouer un soin particulier aux branches d'enseignement relevant de la culture artistique, en les confiant à des spécialistes. Des musiciens de grande valeur n'ont pas dédaigné de mettre leurs talents au service des petits en procurant un répertoire nouveau que l'on aimerait voir introduire dans les écoles.

Sans parler des mélodies si variées de Jacques-Dalcroze, l'on entend, de temps à autre, dans la rue, des airs recueillis ou composés par G. Doret, E. Lauber et d'autres encore. Symptôme réjouissant, qu'il faut savoir encourager, puisque, n'est-il pas vrai ? nos enfants — graine de chanteurs — seront des candidats de nos sociétés chorales ou tout au moins deviendront des auditeurs zélés de nos concerts.

Comment la famille doit-elle apporter sa contribution à l'idéal rêvé ? En s'intéressant au travail scolaire des enfants, en matière de chant, tout aussi bien qu'en français, en arithmétique ou en géographie. Cet intérêt soutenu de la part du père ou de la mère est d'autant plus indiqué que l'enfant, d'une façon générale, aime à chanter; si le solfège lui paraît parfois un peu monotone, l'exécution d'un chant le comble de joie.

Et quand nous parlons de chant, nous pensons moins à l'ensemble choral qu'au chant individuel. Si les enfants chantent par groupes, ils doivent être capables de chanter seuls; ils le font d'ailleurs assez volontiers, à en juger par des expériences maintes fois répétées. Le début est parfois difficile; il arrive à l'enfant, — comme pour l'adulte — d'avoir peur de sa voix, de sentir le vide autour de lui; le sentiment d'être pour un instant l'objet de l'attention unique paralyse ses moyens. Mais les sujets particulièrement bien doués donnent l'exemple et finissent par enhardir les plus timides.

Enfin, — c'est ici le centre de la question, — si les parents font chanter leurs enfants, si, à l'occasion, ils chantent avec eux, ils auront fortifié chez ces derniers l'assurance que chanter est une nécessité, que chanter procure de la joie et fait oublier bien des peines, que chanter excite au travail, que chanter ennoblit l'âme.

Viennent les fêtes de famille. Noël et Nouvel-An, l'exécution d'un chant, à côté du morceau instrumental traditionnel, procurera de la joie dans la famille en lui apportant une parcelle de l'œuvre divine.

Ce sont là les réflexions que nous faisons toutes les fois que nous invitons un élève à chanter l'un des chants qu'il a appris. Nous lui posons même parfois ces questions: « Chantes-tu à la maison ? — Souvent ? — Tous les jours ? Quel est ton chant préféré ? »

Les réponses varient naturellement; mais elles montrent que les enfants aiment le chant et que si dans certaines familles on chante beaucoup, il en est un grand nombre, hélas ! où la pratique du chant est bien délaissée. C'est une lacune; et si l'on nous demandait: « Comment la combler ? » la réponse serait bien simple: « Parents, faites chanter vos enfants ! »

L. HAMMERL

Bien curieux trait de mœurs

C'est Joseph Gallier qui le rapporte aux lecteurs du « Temps » de la région dalmate qui nous trouve en remontant hors de Fiume le cours de la Kerka.

Il s'agit des fiançailles locales et rurales. Lorsque la fille et le garçon, après une cour d'approche, sentent que leur mutuel amour est capable de subir la suprême épreuve, celle du mariage, ils en informent leur famille, ce qui est légitime, mais surtout ce qui est nécessaire et prudent pour la mise en scène singulière qui va suivre. La jeune fille doit être enlevée — et cet enlèvement n'est possible qu'avec la complicité complaisante de ses parents. Ceux-ci sont prévenus, en somme, de fermer les yeux au bon moment. On sait d'ailleurs qu'en tout pays l'amour maternel est familier avec toute la gamme de la discrétion. L'enlèvement se fait la nuit ou le jour. La nuit le fiancé vient sous les fenêtres de sa belle avec un cheval, un cheval blanc (le cheval a donc une robe blanche, une robe nuptiale), et assisté de quelques amis — le fiancé s'entend — il va cueillir à sa fenêtre sa future femme, comme une fleur. A ce moment un homme, dont c'est le métier, tire des coups de fusil dans la nuit. Vous voyez bien que les parents ont besoin d'être avertis. L'enlèvement diurne est moins chevaleresque et romantique. La fiancée vient parée un jour de marché; elle porte parmi ses beaux atours une étoile garnie, autrefois de pièces de monnaie, aujourd'hui de billets de papier; avec ces petits tableaux colorés elle a l'air d'une madone couverte d'ex-voto. De toute façon, une jeune fille pareille est un trésor. Il ne faudrait pas la laisser traîner dans la foule. On pourrait la ravir. C'est justement ce qui arrive. Profitant d'une boucoulade improvisée, le galant emporte son bien. Il n'en a pas pour la vie, car les fiançailles ne sont pas le mariage officiel. Pour que celui-ci s'accomplisse, il faut que la Providence lui ait envoyé cette bénédiction qu'on appelle un enfant. Le mariage est donc célébré un an ou deux après les fiançailles, et l'enfant y assiste sinon comme témoin, du moins comme garante visible de l'union. Cette fête de famille, c'est le plus joli cadeau à faire à un enfant. Mais si ce ciel ne s'est pas montré généreux, la pauvre fiancée est rendue à sa famille, avec la dot sans doute. C'est une terrible disgrâce; la jeune femme est démonétisée, elle n'a plus cours. L'essai loyal a tourné à sa confusion. Qu'advient-il d'elle ? Elle se fait pleureuse. Comme elle a des pleurs à revendre, elle suit les funérailles. Maintenant il peut se produire que la femme soit innocente: les hommes sont capables de tout, même de

LIBRAIRIE

Essai de critique musicale, par Charles Schneider, organiste, à La Chaux-de-Fonds. — Delachaux et Niestlé, éditeurs, Neuchâtel.

Et tout d'abord une petite querelle de mots ! Ne serait-ce pas plutôt Essai « sur » la critique musicale qu'il aurait fallu dire, puisque M. Charles Schneider n'a pas eu l'intention de faire de la critique musicale, mais a entendu exposer comment on en fait dans nos périodiques et comment en réalité il faudrait la faire ?

C'est dit, nous nous plaignons à recommander à tous les amateurs de musique la lecture de cette intéressante brochure, écrite avec verve, ce qui n'exclut pas une parfaite connaissance du sujet. A la fois documentée et originale, elle est de nature à faire comprendre aux lecteurs de nos quotidiens tout ce qu'il y a d'ingrat et de difficile dans le rôle de chroniqueur de concerts. M. Schneider prêche pour le « feuilleton hebdomadaire » écrit à tête reposée et préconise la suppression du compte rendu hâtif, écrit à la sortie d'une audition ou le lendemain à la première heure; il a cent fois raison en principe... et cependant, nous ne voudrions pas jurer que les lecteurs de nos journaux soient de son avis et qu'ils ne prennent pas le prétexte d'une plus ou moins savante énumération paraissant à huit jours de date, le compte rendu écrit sincèrement mais sans prétention, et publié le lendemain d'une audition, parce qu'il leur sert à contrôler leurs impressions, au moment où ils les ressentent encore !

Max-E. PORRET.

Bibliothèque de la Plume de peon. Delachaux et Niestlé, éditeurs, Neuchâtel. L'histoire de Kitty Bell, par Alfred de Vigny.

« Chatterton », le célèbre drame d'Alfred de Vigny, a été publié maintes et maintes fois et sous bien des formes, mais peu d'éditeurs se sont avisés que dans « Stello » ou « Consultations du docteur noir », se trouve une sorte de miniature du fameux drame romantique: C'est l'« Histoire de Kitty Bell ».

Il est fort curieux — et assez rare — de trouver ainsi dans les œuvres d'un grand auteur, le même récit sous des formes aussi différentes que la nouvelle et le drame. On peut ainsi comparer les deux genres et, outre cet avantage offert à l'érudition littéraire, on découvre dans le simple récit du Docteur Noir l'émotion même et les traits essentiels de la pièce.

Le numéro de janvier de la Bibliothèque universelle et Revue suisse vient de paraître à la Librairie Payot et Cie, Lausanne et Genève.

Ernest Laur, directeur de l'Union suisse des paysans. — Problèmes agricoles internationaux. Alfred Lombard, professeur à l'Université de Neuchâtel. — Pascal et la casuistique. Constant Schaufelberger. — La lionne amoureuse. Li. (Roman). Lieutenant-colonel Emile Mayer. — L'œuvre de Jomard et son influence.

Jacqueline Blandet. — Trois mois à l'île Fortin, L. L. Monastier-Schredler. — La musique des psaumes huguenots. F. Roger-Cornaz. — Lettre de Paris. Henry Rohrer. — Chronique suisse romande. G.-N. Tricoche. — Chronique américaine. Henry de Varny. — Chronique scientifique. Edmond Rossier. — Chronique politique.

Dictionnaire historique et biographique de la Suisse. — Edition Victor Attinger, Neuchâtel.

Que sait-on de l'établissement du christianisme en Suisse ? Les renseignements sur cette question sont rares, éparés en de nombreuses publications et partant peu accessibles au public. M. Maxime Raymond, dans une excellente étude parue dans le 15^{me} fascicule du « Dictionnaire historique », a condensé tout ce que l'on sait là-dessus. Le travail de M. Raymond permettra à toute personne non initiée de se renseigner rapidement sur cette période obscure de notre histoire, sans avoir recours aux études des spécialistes.

Un autre article, de cette même livraison, fort intéressant, est celui de M. R. Nicolas consacré aux « Châteaux ». Ces constructions encore nombreuses dans notre pays attirent le regard et soulèvent la curiosité. D'une façon générale, on les croit plus anciennes qu'elles ne le sont effectivement. On est porté parfois à voir en elles des constructions romaines ou burgondes, alors qu'en réalité les châteaux et les tours carrées de défense ne remontent pas au delà du X^{me} siècle.

Le lecteur du « Dictionnaire historique » tirera grand profit de ces articles, ainsi que d'autres dont nous citons au hasard les titres: « Commune », « Comte », « Cimbre », etc., qui sont d'un intérêt général. Des articles plus modestes et d'une portée moins étendue sont consacrés à des familles et à des localités, telles que: « Charrière, Chassot, Châteaudoix, Châtelain, La Chaux-de-Fonds, Chillon, Claparède, Coire, Colladon, Comtesse », etc.

stérilité. La nature, dans ce cas, se charge de la révision. L'ex-fiancée sèche ses larmes. Elle quitte le cortège de la mort pour rentrer dans la vie.



— Qu'est-ce que tu attends là, petit ?
— J'attends que vous vous leviez, M'sieur.
— Que je me lève ?
— Oui, M'sieur, on a repeint le banc ce matin, alors j'veux voir l'effet sur votre pantalon.

La littérature enfantine en France

De l'« Education »: Il y a, en France, une littérature enfantine, mais, chose singulière, un silence à peu près absolu s'est fait sur ce genre littéraire, et ce n'est guère qu'à une série d'heureuses coïncidences que je dois la plupart de mes renseignements sur des auteurs connus et aimés de tous les petits Français. Leur œuvre est parvenue jusqu'à nous, elle enchantera nos arrière-neveux, après avoir enchanté nos grands-parents, et de la personnalité de l'auteur, rien n'a été noté, rien, pas même un nom sur un dictionnaire.

Cette littérature enfantine est de date récente. Au moyen âge, la plupart des enfants ne savaient pas lire: ceux que l'on instruisait étaient les petits clercs qui n'avaient d'autres lectures que le psautier, les évangiles ou la vie des saints. D'ailleurs, qu'était-il besoin d'une littérature enfantine, à une époque où toute la production littéraire s'adresse à des âmes à peine dégagées des limbes de l'enfance? Les épopées, les fabliaux, les farces sont, avec les œuvres de l'antiquité grecque et de l'antiquité latine, les premières lectures de l'enfance.

Le 16^{me} et le 17^{me} siècles ne semblent pas avoir connu davantage les besoins de l'enfant. On ne voit en lui que l'ébauche de l'homme qu'il sera plus tard, et, de même que son costume reproduit celui de ses parents, ses lectures sont celles de ses parents. Heureusement la tradition orale fournit de bonne heure aux enfants un aliment de choix: les Contes de la Mère Oye, que Perrault, aidé de son petit garçon Darnancour, va transcrire pour eux.

Un éducateur du 17^{me} siècle comprend enfin tout le parti que l'on peut tirer des lectures pour atteindre une âme d'enfant, et Fénelon, écrivant pour le duc de Bourgogne les « Fables », le « Télémaque » et les « Dialogues des morts », est véritablement un novateur.

D'ailleurs, le temps n'est pas si loin où l'enfant, jusqu'alors exilé de la famille, va prendre sa place au foyer, et selon le mot de Diderot, « chanter pathétiquement le bonheur domestique ». C'est l'« Emile » de Rousseau qui accomplit cette merveille: l'enfant apparaît dans les œuvres d'art, il devient un objet d'admiration, son éducation devient chose importante. La révolution est accomplie: désormais, on écrira pour les enfants.

Naturellement, un genre n'atteint pas d'un coup la perfection, et les auteurs qui précèdent de Rousseau: Mme de Genlis, Berquin, Bouilly manquent un peu de naturel. Leur principal désir est d'instruire et d'éduquer les enfants, mais ils s'adressent uniquement à leur raison et à leur sensibilité, sans faire appel à leur imagination. Le caractère sentimental de leurs œuvres fait qu'elles sont aujourd'hui bien démodées. Les auteurs qui les suivent et dont aucun n'est demeuré célèbre, se proposent, comme eux, d'instruire et d'éduquer l'enfance. C'est à eux que nous sommes redevables de tant de livres fades et ennuyeux qui vont être, jusque vers 1850, les seuls monuments de la littérature enfantine.

Les dernières années du Second-Empire ouvrent la période féconde de la littérature enfantine, celle où tous les genres aimés de l'enfant vont être brillamment représentés.

Et, lorsque la littérature enfantine est deve-

nue un genre important et apprécié, elle subit l'influence de tous les événements qui ont une répercussion sur la vie de la nation. Les progrès scientifiques, historiques, géographiques, aussi bien que les grands sentiments qui font vibrer, parfois, l'âme des foules, laissent désormais leur trace dans la littérature à l'usage de l'enfance. C'est au zèle de nos naturalistes et de nos explorateurs qu'il faut attribuer la direction nouvelle donnée aux imaginations, et qui est à l'origine des récits d'aventures, dont Jules Verne, G. Aimard, Assollant, Carrey vont être les auteurs appréciés.

A l'époque où l'on sonde les mers, où l'on en retire des animaux fantastiques, bien dignes d'inspirer les romanciers avides d'extraordinaire, on fouille, aussi, dans les vieux chartiers. Vers 1850 — date de la « Chanson de Roland » de Génin — se produit une véritable renaissance médiévale, et, sous la plume des conteurs, vont éclore les contes et les légendes historiques. Entre toutes, les œuvres de Mme Foa et de Mme Julie Lavergne méritent d'être citées. Elles ont compris, avec G. Lenôtre, que notre histoire était « plus belle que toutes les légendes », et plus miraculeuse que toutes les légendes.

Dans cette seconde moitié du 19^{me} siècle, une importante évolution se produit dans les idées sociales. Sous l'influence des « Misérables » (1862) naît, dans l'âme des foules, une infinie pitié pour ces humbles auxquels le sort fut contraire. Cosette semble être le prototype des innombrables enfants malheureux qui vont être, désormais, les héros de choix de la littérature enfantine. Enfants abandonnés ou volés, enfants pauvres, enfants persécutés, enfants malades apparaissent dans l'œuvre des romanciers, et c'est là l'origine d'ouvrages émouvants, car la souffrance de l'enfant est toujours infiniment pathétique.

Et, parce que la pitié est née dans les âmes, on ne dédaigne pas de se pencher vers d'humbles créatures, faibles, elles aussi, et souvent malheureuses. La loi Grammont attire l'attention sur les animaux qui auront désormais leur place dans la littérature enfantine. Ces animaux, certains écrivains en font les héros d'aventures comiques, d'autres, peut-être sous l'influence d'Andersen, les font servir de prétexte à d'intéressantes discussions sur l'âme des bêtes.

La littérature enfantine est devenue un genre si apprécié que les grands écrivains ne croient pas se diminuer en se penchant vers les petits. C'est à la collaboration de la plupart des grands écrivains de la fin du 19^{me} siècle (A. Daudet,

Travaux féminins

Casaque en tricot chiné

Cette gentille casaque exécutée en tricot chiné est d'une note très nouvelle. Pour ce tricot chiné, on peut procéder de deux façons, soit en prenant deux laines zéphyr de teinte assortie, l'une claire et l'autre plus foncée, ce qui donne un ensemble très doux et très discret, soit en adoptant une laine mérinos cachemire trois fils où se trouvent réunis parfois trois ou quatre teintes.

Il faut environ quatre cents grammes de laine zéphyr pour la première combinaison, tandis que la seconde te demande que trois cents grammes de laine mérinos trois fils.

Mais passons à la façon dont on exécute le point. Monter un nombre de mailles divisibles par deux:

Premier rang: un jeté, entrer l'aiguille dans la maille comme pour former la maille à l'envers, et glisser cette maille, une maille à l'endroit, un jeté, etc...

Deuxième rang et tous les rangs suivants: un jeté, glisser une maille ainsi qu'il est indiqué au premier rang, une diminution (tricoter ensemble le jeté et la maille glissée du rang précédent), un jeté, glisser une maille, une diminution, etc.

Pour le devant de la casaque on monte quatre-vingt-huit mailles que l'on travaille sur six centimètres de haut. A cet endroit on réserve les poches en procédant ainsi: tricoter une longueur de huit centimètres sur un rang, fermer les huit centimètres qui suivent, tricoter encore douze centimètres, rabattre à nouveau huit centimètres de mailles et tricoter le reste. Au rang suivant remettre sur l'aiguille autant de mailles qu'on en a rabattues et travailler encore quatre centimètres. Ajouter de chaque côté de l'ouvrage une dizaine de mailles et tricoter pour obtenir quarante centimètres de hauteur depuis le bas.

Glisser vingt centimètres de mailles sur une épingle de sûreté et fermer les dix centimètres qui suivent. Puis travailler le reste sur vingt centimètres de hauteur en faisant des diminutions pour arrondir. Ceci donne une très grande encolure qui sera diminuée par la suite au moyen de la bande qui la borde. Pour le dos, on procède de la même façon en supprimant les poches et en accentuant un peu moins le décolleté.

Les manches se font à part. On commence par montrer trente-six mailles que l'on travail-

lue un genre important et apprécié, elle subit l'influence de tous les événements qui ont une répercussion sur la vie de la nation. Les progrès scientifiques, historiques, géographiques, aussi bien que les grands sentiments qui font vibrer, parfois, l'âme des foules, laissent désormais leur trace dans la littérature à l'usage de l'enfance. C'est au zèle de nos naturalistes et de nos explorateurs qu'il faut attribuer la direction nouvelle donnée aux imaginations, et qui est à l'origine des récits d'aventures, dont Jules Verne, G. Aimard, Assollant, Carrey vont être les auteurs appréciés.

A l'époque où l'on sonde les mers, où l'on en retire des animaux fantastiques, bien dignes d'inspirer les romanciers avides d'extraordinaire, on fouille, aussi, dans les vieux chartiers. Vers 1850 — date de la « Chanson de Roland » de Génin — se produit une véritable renaissance médiévale, et, sous la plume des conteurs, vont éclore les contes et les légendes historiques. Entre toutes, les œuvres de Mme Foa et de Mme Julie Lavergne méritent d'être citées. Elles ont compris, avec G. Lenôtre, que notre histoire était « plus belle que toutes les légendes », et plus miraculeuse que toutes les légendes.

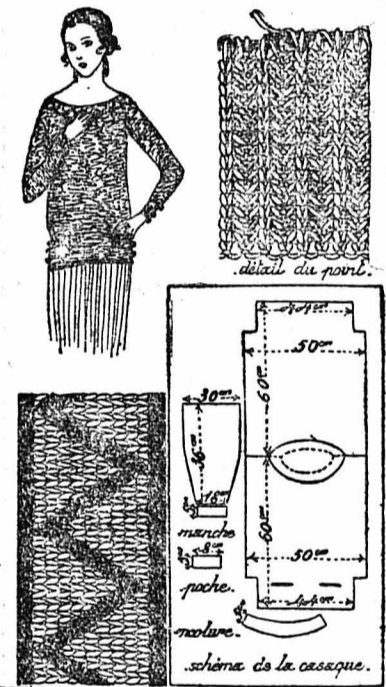
M.-T. LATZARUS.

Un pseudo crâne d'homme tertiaire

Durant la guerre, une dépêche Wolff était devenue synonyme de fausse nouvelle. La Wolfferie existe en temps de paix tout autant. Au début de mars 1923, il fut fait grand bruit dans la presse autour de dépêches annonçant la découverte par un certain docteur J.-C. Wolff, en Patagonie, d'un crâne humain d'âge tertiaire. La presse scientifique ne s'emballa pas; elle demanda des précisions, elle souleva qu'une personne compétente vérifiât les dires du Dr Wolff, et examinat de près la trouvaille. C'est ce qui fut fait et dans la « Revue de l'Université de Buenos-Ayres » a paru, sous la signature de Dr Imbelloni une étude sur les découvertes annoncées. Elle liquida la question.

La nouvelle propagée par le Dr Wolff est une pure Wolfferie. Dès le début les scientifiques argentins se méfièrent et ne diminuèrent pas leur scepticisme à l'égard de la trouvaille. Ils firent bien à rester. Déjà les dires du découvreur du crâne de l'homme tertiaire étaient louches. Mais toute incertitude se dissipa quand la pièce elle-même fut présentée à l'examen d'une demi-douzaine d'anatomistes, car ils n'hésitèrent pas à y voir un morceau de grès, d'une forme bizarre. Au XVIII^{me} siècle, Robinet y aurait certainement vu un de ces « essais de la nature qui s'exerce à former l'homme », les anatomistes argentins n'y ont vu qu'un « lusus naturae » sans signification ni portée. Cela ressemble à un crâne, mais ce n'en est pas un. L'homme tertiaire de M. Wolff se dissipe en fumée.

le sur quinze centimètres de hauteur environ en augmentant d'une maille de chaque côté tous les deux ou trois rangs. Ceci donne au bout des quinze centimètres trente centimètres de largeur. Il faut faire encore une vingtaine de centimètres puis rabattre les mailles. A ces manches, on ajoute un petit poignet au point de jersey: un rang à l'endroit, un rang à l'envers sur cinq centimètres de haut. Enfin, on adapte à chaque poche une petite patte de cinq centimètres de haut sur huit centimètres de large.



Pour la bande de l'encolure, monter quarante centimètres de mailles et travailler cinq centimètres de haut en faisant des diminutions à chaque rang (deux diminués à chaque extrémité et deux au milieu de l'ouvrage également).

Border ensuite la bande de l'encolure, les poignets, les poches et le bas de la casaque d'un lacet de soie noire mesurant un centimètre de large environ. Ce lacet est plié par le milieu. Puis on dessine un zig-zag régulier avec un lacet de cinq millimètres de large. Les manches et les côtes de cette casaque se ferment par des boutons de passementerie noire ou de jais. Cette garniture demande environ trois mètres quatre-vingt de lacets en un centimètre de large et trois mètres seulement du lacet plus étroit.

mystique que bon nombre d'auteurs romans se sont plus à décrire.

Tous ceux qui aiment le village, ceux qui gardent au fond du cœur le souvenir d'un village pittoresque ou d'un plateau incliné vers un lac, avec un clocher d'église et de simples maisons groupées tout autour, voudront posséder ce petit livre qui évoque la race simple et forte des paysans vaudois, Race vigoureuse et souriante auprès de laquelle il faut aller chercher des leçons de fidélité aux traditions et d'attachement au pays natal.

Trilby, par Charles Nodier.

Charles Nodier, prédécesseur de José-Maria Ordià à la Bibliothèque de l'Arsenal, écrivain aimable, ingénieux et pittoresque, ouvert aux idées les plus neuves, fut un précurseur littéraire, non seulement des romantiques, mais encore des auteurs inventeurs d'aventures merveilleuses. Mais son style surtout est excellent. « De plus en plus en avant, dit Sainte-Beuve, le style de Nodier, avec une grâce et une souplesse qui ne seront qu'à lui, atteindra à peindre les mouvements prompts, les reflets soudains, les chatolements infinis de la verdure et des eaux... »

« Trilby » est le plus charmant des romans de Ch. Nodier. Elle rassemble en une seule œuvre les plus délicieuses et attirantes qualités littéraires: pureté du style, fraîcheur et coloration nuancée des descriptions, trouvailles de l'imagination, enchanterements du rêve qui s'envole bien loin des tristes réalités du monde.

EXTRAIT DE LA FEUILLE OFFICIELLE

— Bénéfice d'inventaire de Boitoux Jules-Arnold, mécanicien, vent de Angèle née Zwinhlen, domicilié à Travers, où il est décédé le 20 décembre 1923. Inscriptions au greffe de la Justice de paix de Môtiers jusqu'au 25 février 1924 inclusivement.

— Contrat de mariage entre Jeanneton William-Alphonse, pierriste, et Jeanneton née Wuthler Laure-Clara, tous deux à Bevaix.

— Contrat de mariage entre Rege Léon-Clement, pierriste, à Chambrélin rière Rochefort, et Staudemann Rosa, ménagère, à Bôle.

— Séparation de biens entre les époux Jules-Ansolme Remy, employé aux C. F. F., à Boudry, et Dame Jeanne-Cécile Remy née Sudan.

— Contrat de mariage entre Glöckner Ernest-Edmond, maître-mécanicien, à Neuchâtel, et Demollesse Douillet Ruth-Simone, demoiselle de magasin, à Peseux.

— Séparation de biens ensuite de faillite entre Louis Andrazzi, ancien directeur de cinématographe, à La Chaux-de-Fonds, actuellement à Neuchâtel, et son épouse, Dame Angèle née Reymond.

— L'autorité tutélaire du district de Boudry a prononcé la main-léevée de la tutelle de Jaggi Christian, cordonnier, à Serris, où il est décédé le 19 novembre 1923, et a libéré le tuteur Edouard Frey-Bonnard, à Cortaillod.

— L'autorité tutélaire du district de La Chaux-de-Fonds a prononcé l'interdiction de Blanche Cattin, domiciliée à La Chaux-de-Fonds, et nommé tuteur le citoyen Dr A. Cottier, curé-doyen, à La Chaux-de-Fonds.

— Contrat de mariage entre Perrin Paul-Emile et Perrin née Abihill Louise-Hortense, maîtresse de pension, tous deux à Arvensier.

— Séparation de biens ensuite de faillite entre Léon Cuenin, fabricant d'horlogerie, à La Chaux-de-Fonds, actuellement domicilié aux Geneveys-sur-Coffrane, et son épouse Dame Amélie née Hermann.

Extrait de la Feuille officielle suisse du commerce

— Paul-Alfred Böhni s'est retiré de la société en nom collectif Böhni Frères, à Boudry.

— La raison Louise Jacot-Porret, à Colombier, exploitation de l'Hôtel de la Couronne, est radiée en suite de remise de commerce.

— La raison Madame J. Numa Robert, parfumerie, maroquinerie, ganterie et salon de coiffure pour dames, à La Chaux-de-Fonds, est radiée en suite de renonciation de la titulaire.

— Il est créé, avec siège à Fleurier, une société anonyme sous la raison Société Immobilière de l'Avue de la Gare. Elle a pour but l'acquisition, la mise en valeur et l'exploitation d'immeubles à Fleurier, ainsi que toutes autres opérations s'y rattachant, spécialement l'acquisition d'un immeuble sis à Fleurier. La durée de la société est illimitée. Le capital social est de 30.000 fr. La société est administrée par un conseil d'administration d'un ou trois membres; elle est valablement engagée par la signature collective des membres du conseil d'administration.



GRANDS MAGASINS Au Sans Rival

Neuchâtel

Vendredi 1^{er} février

OUVERTURE DE NOTRE

GRANDE VENTE ANNUELLE

Marchandises de qualité garantie et d'un bon marché incontestable

BLANC

Pas d'envois à choix, pas d'échanges
Envois au dehors,
contre remboursement
Prix valables uniquement pendant
cette vente

Linges de cuisine

coton, carrolé, 44 cm., joli article, le m. **-.65**
coton, qualité supérieure, 45 cm., le m. **-.85**
mi-fil, 50 cm., très avantageux, le m. **1.25**
coton, carrolé, 45 x 73 cm., la pièce **-.65**
coton, belle qualité, sans apprêt, la pièce **-.80**
mi-fil, 50 x 70 cm., **1.-**
mi-fil, 50 x 70 cm., qualité supér., **1.45 1.25**

Essuie-mains

coton, linceux rouges, 43 crp., le m. **-.60**
coton, qualité extra, le m. **-.70**
coton, forte qualité, 48 cm., le m. **1.-**
mi-fil, crémé, 45 cm., le m. **1.10**
mi-fil, 48 cm., bel article, le m. **1.25**
mi-fil, 45 cm., qualité supérieure, le m. **1.40**
grain d'orge, bords rouges, 48 cm., le m. **1.15**
grain d'orge, mi-fil, 45 cm., le m. **1.95**
pur fil, écu, 50 cm., extra, le m. **1.85**
45 x 60 cm., ourlés, coton, bords rouges, la pièce **-.75**
48 x 100 cm., ourlés, mi-fil, bords rouges, la pièce **1.95**
48 x 100 cm., demi-grains d'orge, bords damassés, la pièce **2.50**

Voici quelques détails seulement de notre immense choix



Chemise de jour, jolie toile, forme empire, garnie riche broderie nouvelle, **3.50**
Chemise de jour, forme empire, sup. qual., garnie de broderie moderne, **5.90**
Chemise de jour, forme empire, en bon madapolam, ornée broderie nouvelle, **5.50**

PARURES DE RÉCLAME

Chemise de jour, en bon shirting, garnie bel entre-deux, broderie nouvelle, forme empire, **3.25**
Le pantalon assorti **3.25**
La combinaison assortie **5.95**
La chemise de nuit assortie **5.95**



Chemise de jour, bonne toile fine, ornée jours, la chemise **2.25**
Chemise de jour, ornée jours et plumetis brodés, la chemise **1.95**
Chemise de jour, shirting, bonne qualité, garnie jours, la chemise **2.75**



Chemise de jour, forme empire, ornée jours et motif brodé, **1.50**
Chemise de jour, forme empire, ornée brod. lorraine et jours, **2.25**
Chemise de jour, forme empire, garnie brod. lorraine et festons, **2.50**
Chemise de jour, garn. entre-deux brod. et jours, bonne toile, **2.95**

PARURES DE RÉCLAME

Chemise de jour, belle broderie lorraine, ornée jours, bonne toile, **2.25**
Le pantalon assorti **2.25**
La combinaison assortie **3.95**

CHEMISES DE JOUR

forme empire, solide toile fine, garnie jolie broderie, **2.25**
forme empire, en madapolam extra, ornée de ravissants entre-deux, broderie, **4.25**
forme classique, boutonnant devant, à petites manches, garnie festons, bonne toile, **3.95**
forme classique, solide, toile extra, boutonnant devant, à courtes manches, garnie festons, **4.75**
boutonnant sur l'épaule, forme en pointe, garnie riche broderie et entre-deux, **4.95**
boutonnant sur l'épaule, très bonne toile souple, garnie riche broderie, **5.90**



Parure, chemise de jour, madapolam extra, garnie entre-deux imitation filet, Le pantalon assorti, **5.75**
Parure, chemise de jour, jolie toile fine, broderie lorraine, Le pantalon assorti, **2.95**
Parure, chemise de jour, bonne toile fine, garnie jours et broderie, Le pantalon assorti, **1.65**



Chemise de jour, belle toile, garnie broderie et entre-deux, boutonnant sur l'épaule, **4.50**
Chemise de jour, en madapolam souple, ornée belle broderie, boutonnant sur l'épaule, **4.95**
Chemise de jour, en fine toile supérieure, garnie de ravissante broderie nouvelle, **6.90**

PARURE, très avantageuse

Chemise de jour, forme empire, joli madapolam, garnie de bonne broderie bleutée, la chemise **4.30**
Le pantalon assorti **3.95**
La combinaison assortie **6.50**



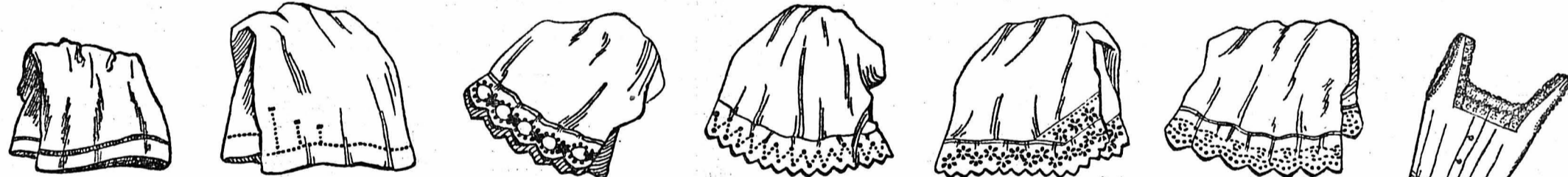
Chemise de jour, en shirting bonne qualité, garnie broderie et festons, **3.50**
Chemise de jour, en madapolam solide, garnie bonne broderie, boutonnant sur l'épaule, **3.95**

CHEMISES DE JOUR

forme empire, immense choix, **1.50 1.95 2.25 2.50 2.75 2.95 3.50**

Pantalons

grand choix, façon droite ou jabot
2.50 2.95 3.50 3.75
3.95 4.95 5.50 6.50



Pantalons

bon shirting, avec coulisse élastique, garnis jours, **2.50**

Pantalon shirting, orné jours, façon fermée, le pantalon **1.65**
Pantalon bonne toile, garni jours et plumetis brodé, le pantalon **2.50**
Pantalon bonne toile, joli volant broderie le pantalon **2.05**
Pantalon shirting, belle qualité, orné belle broderie, le pantalon **3.50**
Pantalon bonne toile fine, garni riche broderie, le pantalon **3.95**
Pantalon madapolam, orné bonne broderie, le pantalon **4.95**

Sous-tailles

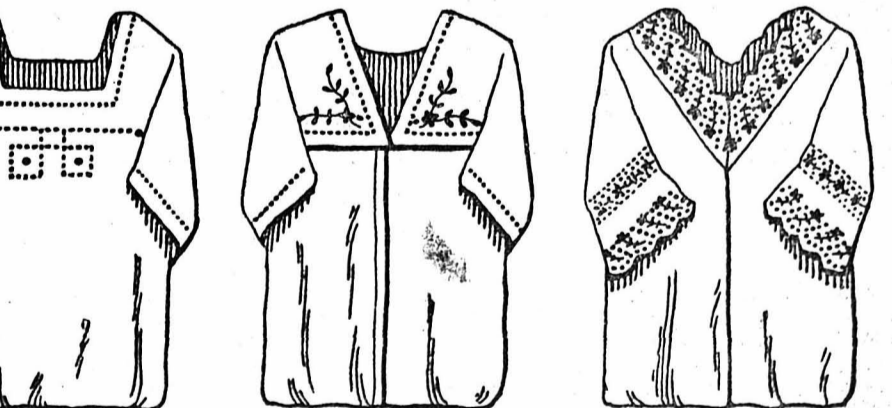
très bonne toile garnies festons, **1.75**
Id., garnies broderie, **1.95**
Id., qualité supérieure, garnie de riche broderie, **2.50**



Mantelet bonne toile, garni festons, **2.95**
Mantelet shirting, garni belle broderie, **3.95**
Mantelet tissu qualité solide, garni riche broderie **4.50**



Combinaison-jupon, en madapolam, belle qualité, ornée jours, et motif brodé, **5.75**
Combinaison-jupon, belle toile fine, garnie entre-deux, **6.50**
Combinaison-jupon en beau madapolam, garnie riche broderie et volant, **9.50**



Chemise de nuit belle qualité, garnie jours, **4.75**
Chemise de nuit, en shirting supérieur, ornée broderie lorraine et jours, **5.50**
Chemise de nuit, très bonne toile fine, garnie riche broderie, manches 3/4, **6.50**

Chemise de nuit façon classique, à longues manches, bonne toile, garnie festons, **5.95**
Chemise de nuit, façon kimono, en madapolam, garnie fine broderie et entre-deux, **7.90**

Combinaisons-jupons

Combinaison bonne toile, ornée belle broderie lorraine et jours, **3.95**
Combinaison tissu solide, garnie riche entre-deux broderie et jours, **5.50**
Combinaison shirting extra, garnie belle broderie et large volant, **5.90**

Combinaison-jupon superbe qualité, à taille rapandue, garnie ravissants entre-deux, broderie et jours, **8.50**
Combinaison-jupon à emmanchures, ornée riche broderie nouvelle et entre-deux, bel article, **11.50**

DAMASSÉ — BAZIN

Damassé, 130 cm., le mètre **2.95 2.75**
Damassé, 130 cm., superbe qualité, le mètre **4.25**
Damassé, 150 cm., le mètre **3.75**
Damassé, 160 cm., le mètre **4.80**
Bazin, bonne qualité, 120 cm., le mètre **2.95 1.85**
Bazin, bonne qualité, 135 cm., le mètre **2.95 2.35**
Bazin, bonne qualité, 150 cm., le mètre **3.50 2.95**
Indienne couleurs, 135 cm., le mètre **2.35 2.15**
Indienne, 150 cm., le mètre **2.65 2.75 2.50**

Nappages jolies qualités, beaux dessins, le m. **2.50**
coton, 130 cm., le m. **3.50**
coton, 140 cm., le m. **4.75**
mi-fil, 130 cm., le m. **6.50**
mi-fil, 135 cm. extra, le m. **7.50**
pur fil, 140 cm., le m. **9.-**

Serviettes encadrées
coton damassé, 53/53 cm., la dz. **10.50**
coton damassé, 60/60 cm., la dz. **12.50**
mi-fil, très belle qualité, la p. **1.50**

Tales d'oreillers, 60/60 cm., toile blanche, ourlet simple, **1.95 1.75**
ourlet à jours, jolie qualité, **2.50**
65/65 cm., ourlet à jours, **3.50**
65/65 cm., festonnées, **3.75 3.25**
65/65 cm., joliment brod., **2.50 2.95 3.50**
Tales brodées, garnies ourlet à jours, 65/65 cm., **4.50 3.95 3.75**
en bazin, bonne qualité, 60/60 cm., ourlet simple, **2.95 2.50**
65/65 cm., **3.50 2.95**

Fourres de duvet, en bazin, belle qualité, travail soigné, **12.50 10.50**
120/150 cm., **12.50 10.50**
135/170 cm., **13.90 12.50**
150/170 cm., **15.50 13.90**

Traversins, bonne toile blanche, 65/100 cm., **3.50**
65/120 cm., **4.25**

Traversins, bazin, 60/100 cm., **3.75 4.25**
65/120 cm., **4.50 4.95**

Dpaps de lit confectionnés, coton écu, double chaîne, ourlet simple, 150/240 cm., **5.90**
170/240 cm., **6.90**

fort coton blanchi, double chaîne, ourlet simple, 150/240 cm., **9.50**
165/240 cm., **10.50**
170/240 cm., **11.50**
180/250 cm., **12.90**

Draps de lit, belle toile mi-fil, 150/240 cm., **11.50**
160/240 cm., **15.50**
170/240 cm., **16.50**

Draps de lit, richem. brodés, qual. superbe, 165/240 cm., **13.50**
180/240 cm., **16.50**

Toile mi-fil pour draps, belle qualité, 160 cm. de large, le m. **3.75**

Toile mi-fil pour oreillers, 83 cm., **2.75**

Toile mi-fil pour draps, 160/170 cm., **5.50 5.95**

Toile blanche, coton blanc, 70 cm., fin, le mètre **-.85 -.75 -.65**
coton blanc, 80 cm., le mètre **1.- -.95 -.90**
Shirting pour lingerie la, le mètre **1.40 1.20 -.90**
Macco, belle qualité, 80 cm., le mètre **1.85 1.65 1.45**
Cretonne, belle qual., 80 cm., le m. **1.50 1.40 1.35 1.25**

Coupons de 10 m. pour lingerie, **8.90 11.50 12.- 13.50 14.50**

Toile écuée, 70 cm., le mètre **-.50**
80 cm., le mètre **-.90 -.80**

Aux Armourins S.A. Neuchâtel



Mardi 5. Février
 Ouverture de notre Grande Vente Annuelle de Blanc

Notre catalogue illustré sera distribué à toutes nos clientes dès le 2 courant.

A LA MÉNAGÈRE, Place Purry 2

Passé-thé en tous genres, dep. fr. 0.45

Timbres escompte N. & J. 5%

Nouvelle maison d'alimentation D. BRAISSANT Rue du Sevon 28

Un aperçu de quelques prix :

Sucre cristallisé, extra kg. 0.90	Pâtes du Pays . . . kg. 1.-
Riz glacé 0.80	Salindoux pur lard . . . 2.80
Riz naturel gros 0.75	Graines comestibles . . . 2.40
Pâtes d'Italie 1.30	Huile d'arachides . . . 1.90

Tous les articles de primeurs aux meilleures conditions
 Livraison à domicile sans majoration de prix. Tél. 14 56

Mesdames!

Achetez votre toile

et vos broderies

Chez Mlle Wuthier Sevon 26 1^{er} étage

PRIX TRÈS MODÉRÉS

Boncheries - Charcuteries

BELL

BŒUF, 1^{er} choix

Poitrine	} le demi-kilo	fr. 1.50
Petits os blancs		
Bande mince . . .		
Gras d'épaule . .		
Jarret		
Côte plate mince	} le demi-kilo	fr. 1.60
Côte plate épaisse		
Bande épaisse . .		
Première côte . .		
Sous l'épaule . . .	} le 1/2 kg. fr.	1.30
Collet		
Épaule épaisse à rôtir		
Épaule à bouillir .		
Guissot, cuvard .		2.-

BŒUF, 1^{er} choix

Ménagères, profitez

VENTE DE MEUBLES

APRÈS INVENTAIRE

Nous accordons dès ce jour et jusqu'au 16 février inclus un **RABAIS** de

10%

sur tous les articles en magasin.

FIANCÉS, PROFITEZ!
 AMEUBLEMENTS COMPLETS

SKRABAL & VEGELI PESEUX

Grande Cordonnerie Kurth, Neuveville Succursale de Neuchâtel

Nous recommandons notre

ATELIER DE RESSEMELAGES ET DE RÉPARATIONS

Installation moderne. — Travail bien fait et au plus vite.
 Emploi des cuirs et des fournitures de bonne qualité.

Série:	21-25	26-30	30-35	36-42	40-47	
ressemelages	3.80	4.80	5.80	6.50	7.90	visés.
avec talon	4.70	5.80	6.80	7.80	9.50	cousus
ressemelages	3.-	4.-	4.90	5.50	6.50	visés
sans talon	4.-	5.-	6.-	6.80	7.80	cousus

Spécialité de Rideaux

L. DUTOIT-BARBEZAT

Rue de la Treille 9 NEUCHÂTEL Magasin au 2^{me} ét.

Grand choix de

Rideaux, Cantonnières, Couvre-lits. Tapis de table. Couvertures de laine.

Garnitures de cuivre. Installations d'appartements.

Automobiles Talbot

la voiture en vogue
 10 HP 12/14 HP

Rapides — Confortables — Economiques — Torpédos
 Tous les temps — Conduite intérieure — Essais gratuits sur demande. — Agence exclusive :

ALFRED MORIN

Clos Brochet Neuchâtel Téléph. 648

Le Comité de l'Asile temporaire recommande vivement son

atelier de nettoyage de plumes

duvets, oreillers, traversins.

Travail soigné. Prix modérés.

Le Home pour jeunes filles

et le Bureau de placement de l'Amie de la Jeune Fille
 Coq d'Inde 5 — Neuchâtel

RAPPORT ANNUEL

L'année 1923 nous a amené 1096 jeunes filles dont 179 ont logé au Home et 917 se sont fait inscrire au bureau de placement. Des 179 jeunes filles reçues au Home, 157 étaient Suissesses et 20 étrangères dont 8 Allemandes, 5 Autrichiennes, 3 Italiennes, 2 Françaises, 1 Serbe et 1 Russe; 104 d'entre elles n'ont été que passantes ou se sont placées elles-mêmes; 60 ont été placées par notre bureau et 15 ont séjourné au Home comme pensionnaires, dont 2 ouvrières et 13 scolaires.

Le Bureau de placement a reçu 857 inscriptions de jeunes filles à placer (639 pour le canton et 205 pour le dehors): Suissesses 798, Allemandes 29, Françaises 11, Italiennes 15, Autrichiennes 5, Anglaise 1, Russe 1, Finlandaise 1 et Hollandaise 1. 426 placements ont été effectués, 8804 lettres ont été écrites dont 527 pour le service de renseignement.

Notre comité a vu partir avec le plus grand regret Madame Bellec-Bonhôte, qui pendant 16 ans a été notre présidente dévouée et inappréciable, et nous avons vu gré à Madame Eugène Bouvier d'avoir bien voulu prendre sa succession.

En terminant ce rapport, nous voudrions exprimer notre reconnaissance à notre dévouée directrice et à nos deux secrétaires dont le travail consciencieux nous a permis de venir en aide à tant de jeunes filles: merci aussi à tous ceux qui nous ont secondés dans notre œuvre et bien particulièrement à M. le Dr Humbert. Dans les temps difficiles que nous traversons, nous avons besoin plus que jamais de la collaboration, de la générosité et de la sympathie de tous ceux qui s'intéressent à la jeunesse honnête et laborieuse.

Résultat de l'exercice 1923

RECETTES	
Produit des placements et pensions	13,340.50
Dons et legs	945.-
Intérêts et dividendes	888.55
Contribution de l'Amie de la Jeune Fille	500.-
	Fr. 15,674.05
DÉPENSES	
Loyer et frais divers	2,485.05
Ménage et honoraires	11,992.22
	14,477.27
Boni de l'exercice	Fr. 1,196.78

LE COMITÉ :

Mmes Eugène Bouvier, présidente.
 Bonhôte-de Chambrier, trésorière.
 Mmes E. Pons, secrétaire. Mmes Max Reutter.
 Borel-Eberwein. E. Stimmatter.
 Adrien Richard. G. Holdmann.
 Attinger-Lardy. Ch. Rubli.
 Mlles Sophie Ecklin. Jules Borel.
 Adèle Lange.
 Directrice du Home: Mlle Neukomm.
 Bureau de placement: Mlles E. Jeanraud et L. Thiébaud.

Ancienne maison Guata **L. DAMIA, SUCC.**
 Passage Max Meuron 2 - Tél. 11.23
 Maison suisse

GYPSERIE, PEINTURE, PAPIERS PEINTS ET DÉCORATIONS
 ENTREPRISE A FORFAIT

Devis sur demande et sans engagements Maison de confiance et prix modérés

ALFRED HODEL ARCHITECTE
 NEUCHÂTEL
 Bureau Prébarreau 4, Téléphone 9.54

Corbillard-automobile

à la disposition des communes et du public pour transports funèbres et incinérations Cercueils à disposition. Se recommande.

Ed. von Arx, Peuseux et Neuchâtel, Tél. 85

Grande Salle de la Rotonde

DIMANCHE 3 FÉVRIER de 15 à 18 h.

Thé-Dansant avec Concours
 ORCHESTRE LEONESSE

One-Step et Blues

Les concours pour le **Tango-Vitesse** (en rythme de Fox-trott) et le **Boston** auront lieu dans les thé-dansants des dimanches 17 et 24 courant.

Spéctateurs: Places numérotées sur la galerie, Fr. 1.50, à réserver à l'INSTITUT, 8, rue du Pommer. Téléphone 8.20.

PROCÈS

Société Générale d'Electricité, à Berlin

contre

l'Industrie Suisse de Lampes à Incandescence

Mise au point

La Société de lampes à incandescence Osram et la Société Générale d'Electricité, à Berlin (A. E. G.) s'y rattachant essaient de faire naître dans le public, au moyen d'annotations dans les journaux, insertions et circulaires, l'impression que, se fondant sur le jugement du Tribunal fédéral en l'affaire Société Générale d'Electricité, à Berlin, contre la S. A. Fabrique Bâloise de Lampes à Incandescence, à Bâle, du 23 décembre 1923, elles auraient seules le droit de fabriquer et vendre des lampes à incandescence à filaments en tungstène.

C'est purement induire le public en erreur. Le jugement précité du Tribunal fédéral dit littéralement, à la page 26: « Il résulte toutefois de ce qui précède que la protection légale ne s'étend qu'aux filaments en tungstène pour lampes électriques à incandescence ductile à la température ordinaire », filaments fabriqués d'après le procédé déposé au brevet II. La délivrance d'une protection plus étendue, embrassant d'autres moyens possibles de fabrication, ne se justifierait pas et ne serait pas compatible avec l'intérêt général, qui est d'assurer la plus grande liberté possible dans l'exploitation de tels procédés. »

On lit également, à la page 29 de ce même jugement du Tribunal fédéral, littéralement: « Considérant ce qui précède, il ressort que la conclusion de la demande tendant à la non admission de quelque autre violation que ce soit des dispositions du brevet, est fondée; il y a lieu toutefois de préciser encore, comme cela a été exposé dans le considérant 4, que la protection des brevets ne s'étend qu'au filament en tungstène ductile à la température ordinaire, qui est fabriqué selon le procédé déposé au brevet II. Le jugement obligeant à renoncer à la fabrication du « filament en tungstène pour lampes électriques à incandescence ductile à la température ordinaire », — ce en évitement de conséquences préjudiciables au recourant, — ne se rapporte donc qu'aux lampes à filaments dont la fabrication violerait les dispositions sous chiffre II du brevet litigieux No 54036. »

Nous insistons très énergiquement sur le fait que nous fabriquons dans nos ateliers de Goldau un filament en tungstène nous appartenant, d'après un procédé qui nous est propre. Notre procédé est protégé par les brevets suisses Nos 72729, 93341 et 97278. Ces brevets ont, aussi bien que celui sous No 54036 appartenant à la Société A. E. G., leur existence juridique. Nos lampes Luxram, fabriquées avec notre filament en tungstène, ne portent aucunement atteinte aux dispositions du brevet No 54036 de la Société A. E. G.

Celui qui achète ou emploie nos lampes Luxram ne se rend en aucune manière coupable d'une violation de droits conférés par un brevet. Nous pouvons donner à notre clientèle notre plus complète garantie à cet effet.

Il est regrettable que la Société A. E. G. et la Société Osram procèdent d'une manière si peu correcte envers l'industrie suisse. Nous faisons nos réserves les plus expresses contre ces sociétés et prions les acheteurs suisses de nous seconder dans la lutte contre la concurrence déloyale de l'étranger.

Société Anonyme Lumière,
 Fabrique de Lampes à Incandescence,
 GOLDAU.

CINÉMA DU THÉÂTRE

Dès jeudi 31 janvier. Samedi
 Matinée à 3 heures. Dimanche
 matinée permanente dès 2 heures.

RODOLPH VALENTINO
 dans

Arènes sanglantes



La Chaix-de-Fonds. — Un accident est arrivé mercredi après midi, à 3 heures, dans le magasin Brossard, rue de la Balance 3. La jeune fille du propriétaire, âgée de 13 ans, avait pris une boîte d'amorces dans une armoire; en fermant cette dernière, une boîte prit feu et provoqua une explosion générale d'amorces, pétards, crapauds, etc. La fillette reçut quelques éclats de verre qui la blessèrent légèrement à la figure. Elle subit une très vive commotion qui ne fut que passagère et dont elle parait maintenant complètement remise.

— Dans la nuit de vendredi à samedi, un individu s'est introduit dans un clapier élevé dans le quartier de Plaisance et a fait main basse sur quatre lapins bleus.

— Mercredi soir, vers huit heures, un ouvrier boucher, qui travaillait à la boucherie Glaussen, à la rue de l'Hôtel de Ville, s'est blessé si gravement d'un coup de couteau qu'il a dû être transporté à l'hôpital.

CORRESPONDANCES

(Le Journal réserve son opinion à l'égard des lettres parvenues sous cette rubrique)

Bevaix, le 30 janvier 1924.

Monsieur le rédacteur,

Tout a fait d'accord avec la protestation de M. J.-P. Michaud contre le sang-garde des C. F. F. envers le canton de Neuchâtel, d'accord pour trouver que, de toute évidence, nos « quideiroit » ne savent pas défendre nos intérêts. La vague monte de plus en plus qu'il fera le nettoyage des appartements d'Augias, et ce résultat ne sera obtenu qu'en rendant l'exploitation de nos lignes à une raison sociale commerciale, ayant le sens du trafic commercial. Perrin-Dandin, tu as voulu les C. F. F. au Peuple Souverain et tu es servé à souhait. Pour Bevaix et La Béroche, c'est vraiment admirable. En direction de Lausanne, nous avons un train à 7 heures du matin, le suivant est à midi et demi. Sous notre nez passe à 10 h. 40 un direct qu'on ne peut rejoindre à Neuchâtel que par l'autobus de 8 h. ce qui ne change pas grand'chose au train de 7 h. Or ce direct croise à Boudry un train qui arrive d'Yverdon à 10 h. 35. Pour ce croisement, le direct doit ralentir et quantes fois s'arrêter. La Béroche et Bevaix ont pensé intéresser à leur triste sort « quideiroit » obtenir l'arrêt régulier de ce direct que le train d'Yverdon permettait de rejoindre à Boudry; ce qui ne coûtait pas un sou aux C. F. F. et n'amenait pas un retard de plus de 2 à 3 minutes, le ralentissement pour le croisement existant régulièrement quand il n'y avait pas arrêt! Or voici la réponse de nos Hauts Protectors! La demande sera soumise à la commission des horaires... mais il ne sera évidemment pas possible d'obtenir l'arrêt à Boudry du direct 108, les pétitionnaires ne doivent se faire aucune illusion à ce sujet. Il y a quelques jours, vous avez signalé le fait que le direct qui quitte Lausanne à 8 h. 20, s'arrêtait à Cossonay à 8 h. 37, dans un but analogue au nôtre. J'en conclus que ce qui est bon pour le canton de Vaud est impossible pour Neuchâtel, ce qui me laisse rêveur.

Le train omnibus venant de Lausanne, dont nous parlons plus haut, et que le direct croise à Boudry, sera avancé de 45 minutes et le croisement se fera à Neuchâtel et il y aurait trois minutes pour prendre le direct 108... Quideiroit ne nous dit pas si on garantira à notre population, pourtant très importante, Béroche, Bevaix, etc., de pouvoir prendre le 108 à Neuchâtel. Ce serait plus cher, vu l'aller et retour Grolley ou Bevaix-Neuchâtel, mais on serait à même de gagner ce train, l'important pour nous. Il est évident qu'avec la totale incompétence commerciale des C. F. F. et le manque de protection efficace dont nous jouissons, nous sommes en droit d'attendre qu'on nous réponde: il est évident que les voyageurs de l'ancien train 1509 devenus 525 ne pourront pas prendre le direct à Neuchâtel; pauvres vilains, on ne peut pas perdre une à deux minutes pour vous. Ne vous faites aucune illusion à ce sujet.

En tous cas, quand arrivera l'initiative, ce qui ne peut tarder, demandant la suppression des C. F. F. et leur venue à une compagnie privée, ayant un sens commercial réel, on n'aura pas de peine à recruter des signataires, et au vote toute la population l'acceptera à l'unanimité. Recevez, Monsieur le rédacteur, l'expression de ma considération la plus distinguée. Dr Edmond LARDY.

NEUCHÂTEL

Le commerce et l'industrie et l'article 41. — Le comité de la Société Industrielle et commerciale, après avoir liquidé, dans sa séance de mardi dernier, la correspondance et les affaires courantes, a procédé à un échange de vues sur la révision de l'article 41 de la loi sur les fabriques qui sera soumise, le 17 février prochain, à la votation populaire. La révision adoptée par les Chambres fédérales, apporte seulement quelques petites dérogations temporaires au principe des 8 heures, et les arguments des adversaires de cette révision sont empreints d'exagérations manifestes. Les légères modifications proposées à la loi actuelle permettraient à nos fabriques de réduire leurs prix de revient et mettraient nos industries d'exportation en mesure de lutter d'une manière plus efficace contre la concurrence étrangère. La révision de l'art. 41 aurait donc, dans les circonstances actuelles, des avantages économiques évidents: atténuation de la crise, diminution du chômage et abaissement du coût de la vie. Le comité se prononce sans hésitation et à l'unanimité en faveur de la révision proposée. Il croit de son devoir d'inviter d'une manière pressante les membres de la Société Industrielle et commerciale et tous les électeurs qui ont à cœur la prospérité de notre pays, à déposer dans l'urne, le 17 février, un oui convaincu.

Chômage. — Tendis qu'au 31 décembre 1923, le nombre des chômeurs secourus était de 110 et celui des chômeurs occupés sur des chantiers de 34, au 31 janvier dernier, il y avait 122 chômeurs secourus et 174 chômeurs non secourus, dont 42 étaient occupés sur des chantiers. La journée de la faim. — Le comité régional du Mouvement de la jeunesse suisse romande nous informe que la journée de la faim du 25 novembre de l'an dernier a produit le magnifique résultat de 4000 fr.

Au Crêt. — On sait que, du 6 au 15 septembre prochain, aura lieu sur le rond-point du Crêt, l'exposition cantonale d'horticulture et d'apiculture. Après de nombreuses séances préparatoires, le comité vient de passer à l'exécution et cette semaine même, une quinzaine de chômeurs sont occupés à aménager l'emplacement et à le transformer en pelouses, plates-bandes, sentiers, chemins.

Théâtre. — Mardi, les tournées Baret donnaient un spectacle applaudi partout: « Les Chevaux de Bois », pièce délicieuse de A.-P. Antoine et Maxime-Léry, et « Les grands garçons », œuvre nouvelle de Paul Géraldy, l'auteur heureux de « Aimer » et de « Toi et moi ». La critique avec un ensemble rare n'a pas ménagé ses éloges à ces deux pièces, dont la poésie fait songer à Maeterlinck, à Banville et aussi à Musset. Monté avec un grand soin, ce spectacle charmant qui nous fait connaître les meilleurs parmi les jeunes dramaturges français rencontrera, comme dans toutes les villes où il a été donné, un accueil chaleureux qui sera justifié.

Conférence. — Samedi aura lieu au local du Lyceum une conférence du docteur Demarquette sur « Le naturisme et le progrès social ». M. Demarquette est l'initiateur d'un mouvement en faveur d'une vie plus simple et plus saine; il estime qu'une nourriture carnée est préjudiciable à l'organisme. Le mouvement naturaliste qu'il a créé à Paris prend chaque jour plus d'extension. Mme Joy Mac Arden de l'Opéra de Paris qui a interprété ces jours derniers « Acis et Galatée » à l'Opéra de Vienne a bien voulu prêter son concours et chantera « Le capitif », de Gelchaniwv, « Au Soleil », de Schumann et « Auprès de toi », de J.-S. Bach.

POLITIQUE

La Chambre française et les dommages de guerre

PARIS, 31 (Havas). — La Chambre reprend mercredi la discussion des projets fiscaux, à l'article relatif aux dommages de guerre. En vertu de cet article, les dossiers allant de 800,000 fr. à un million de francs seront examinés par les comités départementaux de préconciliation; les dossiers supérieurs le seront par le comité central de préconciliation. Cet article est adopté. L'article suivant prévoit la révision par le même comité, des dossiers d'une valeur égale ou supérieure à 500,000 fr. et qui n'auraient pas encore été examinés. M. Klotz s'indigne du traitement qu'on veut infliger aux sinistrés alors que le gouvernement n'a pas encore pu faire voter par le Sénat, la loi adoptée en 1920 par la Chambre, pour la révision des marchés. L'orateur déclare que le seul moyen d'obtenir des ressources permanentes est de réprimer les fraudes fiscales, ce qui permettrait de réaliser plus de trois milliards. M. Reibel demeure convaincu qu'une révision des dommages serait l'œuvre la plus faste. Le gouvernement n'a accepté que la révision de quelques cas exceptionnels qui se trouvent dans 100,000 dossiers sur 3 millions. Il n'y a donc pas révision totale. M. Poincaré déclare: « Le gouvernement n'a fait connaître son avis que sur l'article 1er qui vise seulement l'avenir, mais non pas sur les articles qui concernent le passé et à propos desquels il s'expliquera. Il y a dans l'air des surenchères qui, d'ailleurs, sont venues de

tous les côtés. Le gouvernement n'avait d'abord accepté que le chiffre fixé par M. Ringuier; ce n'est que contraint, pour aller vite et rester d'accord avec la commission, que le gouvernement a décidé d'accepter les chiffres proposés par cette dernière. » M. Bakanowski estime que le texte doit être: que tous les dossiers à partir d'un certain chiffre devront passer devant la commission de réconciliation; que lorsqu'un sinistré aura été victime d'une sous-estimation, son dossier pourra être révisé; que l'Etat aura lui-même le droit de faire procéder à la révision lorsqu'il y a eu fraude.

M. Klotz demande de réserver toute la question pour la traiter en même temps que celle des marchés et des fraudes fiscales. M. Poincaré réplique que M. Klotz, involontairement, propose de plonger toute la discussion dans les ténèbres profondes et oubliées que l'on discute actuellement un projet ayant pour but la mise en équilibre du budget des dépenses recouvrables. Les propositions actuelles étant à leur place, le gouvernement n'admettra pas à leur propos une discussion rétrospective sur des marchés du temps où M. Klotz était ministre des finances. Il s'agit, de la part de M. Klotz, d'une simple diversion. M. Poincaré ajoute qu'il parlera des marchés et des spéculations quand M. Klotz le voudra et conclut qu'il ne cherche pas le scandale pour déballer la soif de certains hommes politiques. « Pour moi, c'est face à face que je fais sciemment appel à la confiance de l'assemblée. » M. Loucheur déclare que ce matin, au cours de conversations entre collègues de régions libérées, c'est lui qui a été le moins violent contre le gouvernement. Il s'est borné à marquer la différence entre l'attitude du gouvernement hier et le 28 décembre. Il rappelle que, étant ministre des régions libérées, il ne cessa de renforcer les garanties destinées à sauvegarder les droits de l'Etat, notamment par la création de comités de réconciliation et en luttant contre les abus des commissions. Il déclare que la proposition de M. Ringuier était la plus raisonnable et qu'il ne faut pas détruire l'admirable effet produit dans le monde entier par la reconstruction française. Après un échange d'observations entre MM. Loucheur et de Lasteyrie, M. Briand appuie le gouvernement.

Le vote. Finalement, la Chambre, par 319 voix contre 235, décide la révision de tous les dossiers accordant des indemnités supérieures à un million de francs.

NOUVELLES DIVERSES

Chute mortelle. — A Lausanne, Mme Anna Joukoif, coïncidente en pâtisserie, ayant glissé sur le verglas, est tombée et a succombé à une fracture de la nuque.

Un voleur de livres. — Un droguiste de Budapest, Alexandre Katona, âgé de 28 ans, invalide qui ne peut se déplacer qu'à l'aide d'une canne, a été arrêté à Zurich, pour vol de livres de valeur dans les musées de Winterthour et de St-Gall. Il prétend avoir déposé ces livres chez une femme à Zurich.

Accident de traineau. — L'agriculteur Jacob Zollinger, de Richterswil, âgé de 58 ans, qui faisait une partie de traineau, a été victime d'un accident mortel. Son cheval ayant pris le mors aux dents, le véhicule fut renversé et son conducteur projeté contre un mur. M. Zollinger fut relevé le crâne fracturé; il succomba peu après. Un des fils de la victime fut aussi jeté à terre, mais sans être blessé.

Disparus. — Trois jeunes garçons du Sentier (vallée de Joux), appartenant à différentes familles, ont disparu du domicile de leurs parents depuis mardi à midi. Délaisant l'école où ils auraient dû se rendre, ils sont partis pour une destination inconnue, et l'on n'a pu retrouver aucune trace de leur passage.

Grave chute. — M. Wilhelm Tüscher, domestique chez M. Ed. Corninbœuf, marchand de bétail, à Avenches, qui venait de mettre du bétail en wagon, a fait une chute en descendant sur le quai. Relevé avec une fracture du crâne et des contusions internes, il a été transporté dans un état désespéré à l'hôpital de Fribourg.

J'ÉCOUTE...

Prévoir. Une très humble femme passait. Humbles étaient ses vêtements, humble sa coiffure. Ses propos seuls ne l'étaient pas. Elle disait à l'une compagnie: — Il faut savoir prévoir. Moi, je sais prévoir. Une femme de gouvernement, qu'il C'était du moins ce qu'on demandait autrefois aux hommes d'Etat. Aujourd'hui, on est moins exigeant. Pourvu qu'ils aient l'allure bon garçon, qu'ils ne boudent pas devant un verre et qu'ils aient certaines qualités administratives, on ne leur en demande souvent pas davantage. On leur découvre du caractère.

Or, c'est pour n'avoir pas su voir plus loin que leur nez que, fréquemment, la barque qu'ils mènent prend les plus bizarres chemins pour arriver au port, ou qu'elle n'y arrive jamais. Qui sait prévoir, aujourd'hui? Ne disaient-on, l'autre jour, dans tous les milieux financiers — les milieux « bancaires », pour employer un terme de l'horrible jargon XXme siècle — que les formidables mesures que proposait de prendre le gouvernement français pour parer à la chute du franc, arrivaient un mois trop tard? Ce gouvernement ferme et têtus s'il en fut, n'aurait donc pas su prévoir, lui non plus!

Et n'avons-nous pas, nous aussi, un petit article 41 en discussion qui prouve bien que nous y avons été un peu étourdiement quand, sous l'empire des événements mondiaux, nous avons lancé notre barque au milieu des écueils de la semaine de 48 heures? La mesure pouvait être bonne. Elle était prématurée. Il fallait le prévoir. Nous ne nous trouverions pas ainsi dans l'obligation de faire subir à toute la machine fédérale une recrudescence.

Il est vrai que la recrudescence est bien peu de chose, qu'il ne s'agit que d'une « réforme » et que l'on pousse vraiment des cris d'oeies du Capitole dans la partie adverse. Pourrait-on faire moins que de donner pour trois ans au gouvernement fédéral l'arme qui paraît indispensable pour lui permettre de parer à tout événement et de rétablir notre équilibre économique? Qui peut même parler d'arme? C'est tout au

plus une gaffe que l'on veut mettre dans ses mains pour mieux conduire sa barque. Car il faut parfois une gaffe pour en réprimer une autre. FRANC HOMME.

Les sports

Les jeux d'hiver à Chamonix. — A propos de l'épreuve de ski de laquelle nous avons donné hier les résultats, voici les raisons pour lesquelles nos coureurs suisses n'y figuraient pas: Audenblaten, qui était bien parti, a cassé, au 18me kilomètre, l'attache d'un de ses skis; Hermann qui, souriant, avait fait une course très énergique, a dû, saisi par le froid, abandonner au trentième kilomètre; c'est une chute dans la descente de Charmillon qui a mis Simon Julien hors de course; quant à son frère Alphonse, il n'avait pu prendre le départ, les fixations de ses skis s'étant rompues. Donc, sur toute la ligne, désastre qui, subitait-on, sera réparé demain par nos coureurs de demi-fond.

Patinage. — Les épreuves de patinage du concours de figures p. ur messieurs avaient commencé avant-hier. Les figures imposées avaient permis au Suédois Grafstrom, champion du monde, de montrer sa supériorité et sa précision. On lui donnait comme rivaux immédiats Bœckel (Autriche), Nilles (Amérique) et Sliva (Tchécoslovaquie). En figures libres, notre représentant, le jeune Gauschi, de Davos, avec un programme très difficile qu'il exécuta en un style excellent, est parvenu à se classer troisième, après Grafstrom et Bœckel, battant Sliva, Page (Angleterre) et Nilles.

Georges Gauschi, qui n'est âgé que de 19 ans, fait actuellement ses études à Vienne, et c'est chez les Autrichiens, spécialistes du patinage artistique, qu'il s'est perfectionné. Ses sauts et ses pirouettes firent l'admiration du jury.

Voici les résultats: 1. Grafstrom (Suède), 10; 2. Bœckel (Autriche), 13; 3. Gauschi (Suisse), 23; 4. Sliva (Tchécoslovaquie), 28; 5. Page (Angleterre), 36; 6. Nilles (Amérique), 46.

Hockey sur glace. — Le tournoi de hockey sur glace s'est continué hier donnant les résultats suivants: Amérique bat Angleterre, 11 à 0; France bat Belgique, 7 à 5, et Suède bat Tchécoslovaquie, 9 à 3.

Le classement général par nations, mercredi soir, est le suivant: 1. Finlande, 72,5 points; 2. Norvège, 71,5; 3. Autriche, 25; 4. Etats-Unis, 21; 5. Grande-Bretagne, 19; 6. Suède, 19; 7. France, 15; 8. Suisse, 14; 9. Tchécoslovaquie, 6; 10. Belgique, 2; 11. Canada, 1.

Une crampe professionnelle

Le torticolis des souffleurs de verre. — De « Savoir »: M. Souques et plusieurs de ses élèves ont présenté à la Société de neurologie un jeune homme de 24 ans, pratiquant depuis huit ans le métier de souffleur de verre. Ce métier, qui s'exerce assis, exige que la tête soit fortement tournée vers la gauche.

En juillet dernier, cet homme constata un jour, en travaillant, qu'un spasme, survenu brusquement dans les muscles du cou, empêchait sa tête de revenir vers l'attitude normale. Ce spasme fut de courte durée. Depuis lors, il s'est reproduit tous les jours, plus ou moins fréquemment.

Plus récemment, ce torticolis, d'abord exclusivement professionnel, s'est produit chaque fois que la tête tournait à gauche, soit à l'occasion du soufflage, soit à l'occasion d'autres actes. Actuellement, quand la tête reste immobile, le spasme ne se produit pas; mais dès que la tête tourne fortement à gauche, soit volontairement, soit à la suite d'actes professionnels ou fonctionnels, le torticolis spasmodique survient. Chaque fois, le malade est obligé de se servir de ses deux mains pour ramener la tête dans la rectitude.

Un ton poli rend les bonnes raisons meilleures et fait passer plus aisément les mauvaises. La liberté ne s'emprisonne pas, et les fers mêmes qu'on lui forge serrent quelquefois à étendre son empire. Lacordaire.

Rien de ce qu'on aime ici-bas: la nature, la femme, la vie, ne vaut que par ce qu'on lui préfère. Alb. Le Boz.

DERNIERES DEPECHEs

Le général Bérenguer en conseil de guerre

PARIS, 1er (Havas). — On mande de Madrid au « Journal » que lecture a été donnée au général Bérenguer des conclusions du rapporteur près le conseil suprême de la guerre et de la marine dans la cause instruite contre l'ancien haut-commissaire au Maroc, prévenu d'être le principal responsable du désastre militaire de 1921, à Melilla. Dans ses conclusions, le rapporteur demande deux fois la peine de mort contre le général Bérenguer.

Dissolution de la Diète japonaise...

TOKIO, 1er (Havas). — La dissolution de la Diète a été décidée à la suite d'un tumulte qui s'est produit au cours de la séance de mercredi après midi. Tandis que les membres de l'opposition conféraient au sujet de la future ligne de conduite, le premier ministre est allé demander à la couronne la permission de dissoudre la Diète, ce qui lui a été accordé. Il a ainsi prévenu le vote de méfiance dont le cabinet était menacé.

Ele soulève des protestations

LONDRES, 1er (Havas). — On mande de Tokio à l'agence Reuter: A l'annonce de la dissolution de la Diète, les membres de l'opposition ont tenu une séance au cours de laquelle ils ont protesté contre l'attitude du gouvernement. Ils se sont réunis à nouveau plus tard. Des milliers de personnes stationnent autour de l'édifice et dans les rues voisines. Des patrouilles circulent dans les rues.

Comptoir d'Escompte de Genève, Neuchâtel

Table with columns: Cours sans engagement, Cheques, Demande, Offre, Achat et Vente de billets de banque étrangers, Toutes opérations de banque aux meilleures conditions.

Jésus, sous ton aile, Ma part est si belle. Je te bénirai toujours Pour ton grand amour.

Monsieur Pl-Or Piaget, Monsieur Jules Piaget, Mademoiselle Emma Piaget, Mademoiselle Elise Piaget, leur fille adoptive Mademoiselle Jeanne Piaget-Marconnet, ainsi que toutes les familles alliées ont la profonde douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances du départ pour la patrie céleste de leur bien chère sœur et tante adoptive,

Mademoiselle Cécile PIAGET

qu'il a plu à Seigneur d'enlever, aujourd'hui, à leur tendre affection après une longue maladie.

Neuchâtel, Balance 2, le 1er février 1924. Qui qu'il en soit, c'est en Dieu que mon âme se confie. Ps. 62, 2.

La « Feuille d'Avis » de demain indiquera le jour et l'heure de l'enterrement. On ne suivra pas. On ne touchera pas.

Selon le désir exprimé par la défunte, la famille ne portera pas le deuil. Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

Père, mon désir est que là où je suis, ceux que Tu m'as donnés y soient aussi avec moi.

Monsieur Gottfried Berger-Pur, ses enfants: Ruth, Suzanne et Eric; Madame et Monsieur H. Meyer-Burger, leur fils, à Zurich; Monsieur Hans Pur, à Brèmes; Madame Veuve Marendaz-Pur et sa fille, à Neuchâtel; Madame Veuve Berger-Hachen, ses enfants et petits-enfants, ainsi que les familles alliées ont la profonde douleur de faire part à leurs amis et connaissances du départ de leur chère et bien-aimée épouse, mère, sœur, belle-fille, belle-sœur et tante,

Madame Anna BERGER-PUR

décédée mercredi, le 30 janvier 1924, dans sa 32me année, après une longue maladie.

L'enterrement, sans suite, aura lieu vendredi, à 15 heures. Domicile mortuaire: rue du Seyon 19, Neuchâtel.

Prière de ne pas faire de visites. Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

Messieurs les membres de la « Société de Cavalerie du Vignoble » sont informés du décès de

Madame Anna BERGER-PUR

épouse de Monsieur Gottfried Berger, leur cher collègue et ami, membre actif de la Société. L'enterrement, sans suite, aura lieu vendredi 1er février, à 15 heures.

Le Comité.

Madame Mabel Haldimann-Ratcliff et sa petite Marguerite, à Londres; Monsieur et Madame Eugène Haldimann et leurs enfants, aux Brenets; Mesdemoiselles Hélène et Alice Haldimann; Monsieur Alfred Haldimann; Monsieur Marc Haldimann et sa fiancée, Mademoiselle Madeleine Béguin; Messieurs Jules et Jean Haldimann, ainsi que les familles alliées Haldimann, Guinand, Perret, Weisser et Ratcliff, ont la douleur de faire part à leurs amis et connaissances du décès de

Monsieur Charles HALDIMANN

leur cher époux, père, fils, frère, beau-frère, oncle, neveu et parent que Dieu a repris à Lui aujourd'hui, à l'âge de 32 ans.

Hôpital des Cadolles, Neuchâtel. Les voies de Dieu ne sont pas nos voies et ses sentiers ne sont pas nos sentiers. Je ne vous laisserai pas orphelins. L'ensevelissement sans suite aura lieu aux Brenets, samedi 2 février, à 13 heures.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire part.

Madame et Monsieur Arnold Fé-Ducommun et leur fille; Monsieur et Madame Louis Ducommun et leur fils; Monsieur Louis Barbier-Ducommun et ses enfants; Monsieur et Madame Guillaume Ducommun; Monsieur et Madame Emile Ducommun et leurs enfants; les familles Ducommun, Lassueur, Barbezat, Mouglin et familles alliées, ont la grande douleur de faire part du décès de leur chère et regrettée mère, grand'mère, belle-sœur, tante et parente,

Madame Louise DUCOMMUN

née CHATELAIN que Dieu a rappelée à Lui aujourd'hui, 30 janvier, à l'âge de 74 ans, après de grandes souffrances.

Boudry, le 30 janvier 1924. Heureux ceux qui procurent la paix, car ils seront appelés enfants de Dieu. L'ensevelissement, avec suite, aura lieu samedi 2 février, à 13 heures.

On ne reçoit pas. Monsieur Maurice Paris, à Peseux; Monsieur et Madame Gaston Egger et leur fille, à Paris; Monsieur et Madame Pierre Egger et leur fille, à Neuchâtel; Monsieur F.-Arnold Egger, à Peseux; Madame et Monsieur Paul Hugot et leurs enfants, à Paris, et les familles alliées, ont le regret d'annoncer le décès de leur cher père, beau-père, grand-père et parent,

Monsieur Arnold EGGER

après une longue et pénible maladie, dans sa 67me année. Peseux, le 30 janvier 1924. Dieu est amour.

L'incinération aura lieu sans suite. Prière de ne pas envoyer de fleurs. On ne reçoit pas. Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

Les Magasins Gustave Paris S. A. ont l'honneur d'annoncer le décès de leur fidèle et dévoué administrateur et collaborateur pendant 50 ans,

Monsieur Arnold EGGER

survenu le mercredi 30 janvier, après une pénible maladie.

Monsieur Jean Keller, à Neuchâtel; Monsieur et Madame Mader-Keller et leurs enfants, à Dietikon (Zurich); Monsieur et Madame Paul Keller, à Vevey; les familles Keller, à Berne et Olten; les familles Mader, à Boudry; les familles Elskes, à Neuchâtel, et les familles alliées ont la profonde douleur de faire part de la perte qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Madame Jean KELLER

née COMTESE leur bien-aimée épouse, mère, grand'mère et parente, enlevée à leur affection dans sa 72me année. Neuchâtel, 31 janvier 1924. Ps. XXVI, 6; Romains VIII, 39.

Un avis ultérieur indiquera le jour et l'heure de l'ensevelissement. Domicile mortuaire: Fahys 123. On ne touchera pas.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire part.

On s'abonne à la Feuille d'Avis de Neuchâtel

pour 2 fr. 50 jusqu'au 31 mars 1924. Abonnement mensuel: 1 fr. 30

Le commencement de la feuille on est d'habitude jusqu'à épuisement.

Bulletin météorologique - Février 1924

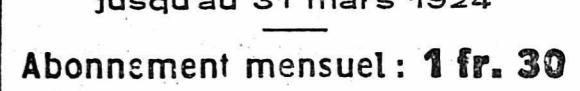
Hauteur du baromètre réduite à zéro OBSERVATOIRE DE NEUCHÂTEL

Table with columns: Date, Temp. deg. cent., Moy., Min., Maxi., Humid., V. dominant, Dir., Force, Etat du ciel.

31 -3.2 -7.9 -0.8 725 V. S.-E. faible clair

1. 7 h. 1/2: Temp: -0.4. Vent: N.-E. Ciel: clair

Janv.-février 27 28 29 30 31 1



Niveau du lac: 1er février (7 heures) 429 m 830

Bulletin météo. des C. F. F. 1er février à 7 h.

Table with columns: Altitudes, Observations faites aux gares C.F.F., centigr., TEMPS ET VENT.

280 Bâle -7 Tr. b. tps. Calme
543 Berne -11 Nébuleux. »
1547 Coire -11 Tr. b. tps. »
482 Davos -12 » »
632 Fribourg -11 » »
894 Genève -5 » »
475 Glaris -15 » »
1189 Gâschenen +3 » Fresh.
565 Interlaken -6 » Calme
482 La Ch. de Fond. -13 »
450 Lausanne -5 »
208 Locarno -3 »
276 Lugano -3 »
438 Lucerne -7 Couvert.
595 Montreux -4 Tr. b. tps.
482 Neuchâtel -7 »
505 Ragatz -12 »
678 Saint Gall -9 Brouillard.
1856 Saint Moritz -17 Tr. b. tps.
407 Schaffhouse -11 »
337 Sierre -10 »
392 Thonon -9 Nébuleux.
389 Vevey -4 Tr. b. tps.
1609 Zermatt -8 Quelq. nuag. »
110 Zurich -8 »

IMPRIMERIE CENTRALE et de la FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL S. A.